

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 16 (1966)

Heft: 3

Artikel: Du vieux et du nouveau concernant les noms de lieux d'origine langobarde en -ingos de la Suisse Romande

Autor: Aebischer, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-80574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DU VIEUX ET DU NOUVEAU CONCERNANT LES NOMS DE LIEUX D'ORIGINE LANGO- BARDE EN -INGOS DE LA SUISSE ROMANDE

par PAUL AEBISCHER

Le premier travail que l'on puisse considérer comme donnant un tableau relativement étendu des toponymes burgondes terminés en -ingos pour la Suisse romande est aussi la première étude scientifiquement conduite de toponymie romande: je veux parler des *Etudes de toponymie romande* de Jean Stadelmann, parues dans les «Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg» et imprimées à part comme thèse de l'Université de Fribourg en 1902¹. Pour la première fois, en effet, certaines catégories de noms de lieux étaient examinées de façon méthodique², l'auteur tablant d'une part sur les graphies anciennes qu'il avait diligemment recueillies, et d'autre part sur les formes patoises actuelles: il traita de l'origine d'abord des noms en -y < -acum disséminés dans le canton de Fribourg et deux districts vaudois avoisinants, ensuite des formations

¹ J. STADELMANN, *Etudes de toponymie romande. Pays fribourgeois et districts vaudois d'Avenches et de Payerne*, in *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. VII, Fribourg 1902, pp. 290—352, et thèse de l'Université de Fribourg, Fribourg 1902, dans laquelle le chapitre relatif aux formations qui nous intéressent occupent les pages 47—109. La pagination indiquée plus bas est celle de la thèse; pour avoir celle du travail tel qu'il a paru dans le recueil sus-mentionné, il suffit d'ajouter le chiffre 243 à celui de la thèse. Dans les pages suivantes, ce travail est toujours cité sous le seul nom de l'auteur.

² Voir les lignes consacrées à cette thèse dans L. GAUCHAT et J. JEAN-JAQUET, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, t. II, Neuchâtel 1920, p. 306, n° 2107.

en *-ens* appartenant à la même région. Enfin, une fois fixées la liste de ces toponymes et l'étymologie de chacun d'eux, Stadelmann n'a pas craint de s'attaquer au problème, qui nous retiendra nous aussi, de l'origine ethnique de ces noms, les premiers étant helvético-romains, les seconds burgondes³.

La liste dressée par le savant lucernois comprend, pour le seul territoire fribourgeois, une suite de soixante-six noms, à laquelle il faut ajouter quelques noms vaudois, plus le *Vermondens* neuchâtelois du district de Boudry. Mais si nous observons que notre auteur a soin de noter qu'il existe deux *Drognens*, un à Sivrîez, et l'autre à Sorens; qu'il distingue deux *Illens*, l'un commune du district de la Sarine, et l'autre château en ruines aux environs d'Oron, mais sur territoire fribourgeois; qu'il constate l'existence de deux *Magnedens*, le premier étant un village du district de la Sarine et l'autre un groupe de maisons de la commune de Villarimboud; qu'enfin un hameau singinois porte le nom de *Winterlingen*, forme allemande des deux *Vuisternens* (Vuisternens-en-Ogoz et Vuisternens-devant-Romont) qu'il mentionne dans sa liste, il s'ensuit que cette dernière comprend en tout et pour tout soixante-dix noms en *-ens*. Liste imposante, certes: mais nous verrons bientôt quels sont les éléments qui doivent en être retranchés, et quels sont ceux, plus nombreux, qu'on peut y ajouter.

Tous ces noms, de même que toutes les étymologies de Stadelmann, ont été accueillis par Henri Jaccard dans son *Essai de toponymie*⁴. Cet érudit a même réussi à allonger quelque peu la liste de son prédécesseur, en y introduisant les noms de *Battentin*, écart de Bulle, de *Bournens* ou *Bournin*, hameau de Treyvaux, de *Cugnerens* (dont il fait erronément un hameau de Vuadens), de *Cuquerens*, nom porté d'après lui par deux localités fribourgeoises, un hameau de Bulle (ce qui est exact) et un lieu-dit de La Roche, qui par contre est inexistant; de *Jaulin*, écart de Riaz, de *Morvin*, groupe de maisons sur territoire de Marly, de *Vuicherens*, localité disparue sur

³ STADELMANN, pp. 104—109.

⁴ H. JACCARD, *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*, in *Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2^e série, t. VII, Lausanne 1906. Cet ouvrage sera toujours mentionné dorénavant sous le seul nom de son auteur.

territoire de la même commune, et enfin de *Wisterlin*, alleu sis aux environs de Lussy et mentionné dans les textes du XII^e siècle, qu'il ajoute aux *Vuisternens* et au *Winterlingen* recueillis par Stadelmann. Soit donc six adjonctions — je ne tiens évidemment pas compte du fantômatique *Cuquerens* de La Roche — ce qui nous donne un total de soixante-seize noms fribourgeois dans lesquels Jaccard voit, à tort ou à raison, des formations burgondes en *-ingos*. Mais l'apport de ce savant est bien plus notable puisque, pour les cantons de Vaud et de Neuchâtel, pour lesquels il ne disposait d'aucune recherche antérieure, il a dû tout faire, et que nous lui devons ainsi, si mes calculs sont exacts, quatre-vingt-quinze toponymes vaudois en *-ingos*, même s'il est préférable de jeter un voile pudique sur des noms qu'il inclut dans sa liste sans qu'ils aient le droit d'y figurer, comme *Coinsins*, *Epalinges*, *Eysins*, *Gingins*, *Leysin*, *Prangins* et d'autres. Manque de méthode qu'il serait injuste d'imputer à un botaniste devenu toponymiste, mais qui, il faut le reconnaître, ressort encore plus vivement des notices qu'il consacre à des noms de lieux tels que *Cointrin*, *Mategnin*, *Meyrin*, *Sésegnin*; *Corsinge*, *Merlinge*, *Presinges*; *Chevrin* et *Valavran*, dont il fait évidemment des noms en *-ingos*, ou encore à des noms neuchâtelois dont nous ne retiendrons que *Fresens* et *Vermondens*.

Après cet excès de germanomanie, il était nécessaire qu'un savant chevronné fît entendre un son de cloche moins fêlé: ce fut le grand mérite d'Ernest Muret qui, s'il n'apporte que peu de matériaux neufs dans ses trois remarquables études, parues l'une dans la «*Romania*»⁵, la seconde dans les *Mélanges de Saussure*⁶ et la dernière dans la «*Revue de linguistique romane*»⁷, presque vingt ans après les deux premières, mit finalement de l'ordre, en s'aidant de recherches diplo-

⁵ E. MURET, *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*, in *Romania*, t. XXXVII (1908), pp. 1—46, 378—420 et 540—549.

⁶ E. MURET, *Le suffixe germanique -ing dans les noms de lieu de la Suisse française et des autres pays de langue romane*, in *Mélanges de linguistique offerts à M. Ferdinand de Saussure*, in *Collection linguistique p. p. la Société de linguistique de Paris*, II, Paris 1908, pp. 269—306.

⁷ E. MURET, *Les noms de lieux germaniques en -ens ou -ans, -enges ou -anges dans les pays de domination burgonde*, in *Revue de linguistique romane*, t. IV (1928), pp. 209—221.

matiques et phonétiques très poussées, dans les matériaux rassemblés parfois inconsidérément par Jaccard. Dans le premier de ces mémoires, Muret établit en effet que «les noms de lieux suisses et français en *-in* ou *-ins*, *-inge* ou *-inges*, confondus jusqu'en ces derniers temps avec les noms en *-ens*, *-eins* ou *-ans*, *-enges*, *-anges*, *-enge* ou *-ange*, en sont nettement distincts par la prononciation et par l'étymologie, qu'ils ne sont pas, comme on l'a généralement admis, dérivés de noms de personnes germaniques par le suffixe *-ing*, mais presque tous de gentilices romains en *-ius* par les suffixes *-anus* ou *-inus*, ou bien de cognomina en *-anus*, moyennant le suffixe *-icus*⁸. Dans le second, il faisait la part qui revenait en Suisse romande et en Savoie aux toponymes formés au moyen du suffixe *-incus* et *-ancus* d'une part, et de l'autre aux dérivés germaniques en *-ingos*⁹, sujet qu'il reprit dans son troisième et dernier mémoire, dans lequel, après avoir exposé à nouveau certaines considérations générales, il établit une liste contenant exactement cent noms de lieux d'origine burgonde terminés en *-ingos*, épars dans une bonne partie de la Suisse romande¹⁰.

C'est dire, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails, que la liste analogue due à Jaccard a été sensiblement réduite par Muret, puisque, pour ne parler que de la Suisse romande, ce savant en élague délibérément les toponymes genevois mentionnés plus haut, ainsi que les noms de lieux vaudois des types *Coinsins*, *Gingins* ou *Epalinges*. Même la série des noms fribourgeois due à Stadelmann n'échappe pas à la taille, le savant genevois ayant prouvé que *Cournillens* est un [praedium] *Cornelianum*, de même que *Progens* s'explique par *Probianum* et *Vesin* par *Vitianum*¹¹. Réaction romane, si je puis dire, parfaitement justifiée dans son ensemble, mais non sur tous les points particuliers, Muret n'ayant pas craint de voir des noms latins dans *Barberine*, *Chandolin* et *Chandoline*, *Chelin*, *Corenet*, *Lentinaz* ou *Lousine*, noms valaisans de localités de montagne ou même d'alpages, endroits que l'on voit mal baptisés et habités par des Romains, d'autant plus que la toponymie valai-

⁸ E. MURET, *Le suffixe germanique -ing...*, p. 271.

⁹ E. MURET, *art. cit.*, p. 273 sqq et p. 279 sqq.

¹⁰ E. MURET, *Les noms de lieux germaniques...*, p. 213.

¹¹ E. MURET, *De quelques désinences...*, pp. 35, 42 et 46.

sanne, dans son ensemble, est nettement prélatine, puis romane, mais non romaine.

Malgré ces minimes réserves, les travaux de Muret sont incontestablement de tout premier ordre. Ajoutons que, en ce qui concerne le canton de Vaud, ce savant a poursuivi et précisé ses recherches dans les notices étymologiques qu'il a consacrées aux noms des communes, et parfois même de quelques hameaux ou lieux-dits, dans le *Dictionnaire historique* d'Eugène Mottaz¹².

La liste de Jaccard, expurgée par Muret, a tout naturellement été accueillie par M. Gamillscheg dans le troisième volume de sa *Romania Germanica*, volume consacré précisément aux Burgondes¹³. Aux pages 70—94 de ce magistral ouvrage, l'auteur a dressé lui aussi une liste de tous les toponymes burgondes en *-ingos* de l'est de la Gaule romane, et y a accueilli cent-trente-sept toponymes en *-ingos*, compte tenu des doublets du type *Onnens*, qui désigne deux localités différentes. Enfin, à une date postérieure à l'ouvrage précité, qui a paru en 1936, un savant franc-comtois, Th. Perrenot, à qui l'on doit une série d'articles consacrés au problème des Burgondes, nous a donné dans le travail d'ensemble que constitue sa *Toponymie burgonde*, une liste de cent-quatre-vingts noms appartenant selon lui à la catégorie qui nous intéresse¹⁴. Liste imposante, plus complète à première vue que celle acceptée par M. Gamillscheg: mais c'est que Perrenot non seulement n'a pas connu la *Romania Germanica*, mais qu'il n'a pas tenu compte des défalcations faites par Muret: son catalogue, accep-

¹² E. MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. I, Lausanne 1914, pp. 15 (*Aclens*), 19 (*Agnens*), 53 (*Aïllerens*), 73 (*Archens*), 97 (*Assens*), 159 (*Ballens*), 208 (*Bettens*), etc.; le même, *op. cit.*, t. II, Lausanne 1921, pp. 10 (*Joulens*), 13 (*Jouxstens*), 15 (*Juriens*), 158 (*Lovattens*), 159 (*Lucens*), 212 (*Mollens*), 214 (*Molondin*), etc.

¹³ E. GAMILLSCHEG, *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreiches*, vol. III, in *Grundriß der germanischen Philologie*, vol. 11/3, Berlin und Leipzig 1936. Cet ouvrage, et ce tome, seront désormais cités sous le seul nom de l'auteur.

¹⁴ Th. PERRENOT, *La toponymie burgonde*. Toponymie germanique et burgonde. Toponymie franc-comtoise. Toponymie romande. Toponymie burgonde. Toponymie savoyarde. Noms composés et noms divers, Paris 1942, pp. 128—154. Cet ouvrage sera lui aussi mentionné sous le seul nom de son auteur.

tant aveuglément les données de Jaccard, sauf en ce qui concerne les étymologies parfois, range parmi les noms en *-ingos* tous ces *Bassins*, *Bessinges* et autres que l'on croyait liquidés. Tout compte fait, la *Toponymie burgonde* représente par rapport à l'ouvrage de M. Gamillscheg une déplorable et inutile régression.

En bref, depuis l'*Essai de toponymie* de Jaccard, paru il y a exactement soixante ans, le cataloguement des noms en *-ingos* de la Suisse romande ne s'est jamais allongé, Muret n'ayant après tout procédé qu'à un travail négatif d'expurgation et d'élagage. En réalité, l'étude de nos noms burgondes reste à faire: mais combien d'années de recherches ne représenterait-elle pas pour un savant! Tant la liste de M. Gamillscheg que celle de Perrenot contiennent de nombreux points faibles, à commencer par des graphies erronées des noms de lieux actuels, comme *Chéneins* pour *Chénens* chez le premier, qui attribue au canton de Vaud des localités fribourgeoises comme Châtel-St-Denis ou Vuisternens-en-Ogoz. Et que dire des étymologies! L'un comme l'autre font trop souvent fi des lois les plus élémentaires de la phonétique française et francoprovençale, le cas le plus amusant — mais le plus inquiétant — étant chez M. Gamillscheg la solution qu'il propose pour le nom de *Promasens*, qui serait d'après lui probablement un composé de *Pro-*, représentant *pratum*, suivi d'un nom de personne *Magisindo*¹⁵, bien qu'au XII^e siècle la graphie *Promesens* soit bien attestée¹⁶ par Stadelmann, dont les recherches étaient connues du savant romaniste allemand.

*

Tout serait donc à revoir, à passer au crible, à examiner à la loupe, à peser et à soupeser. Et surtout, et avant tout, notre matériel devrait être complété. Travail qui ne serait pas facile. Disons seulement, en ce qui concerne les formes anciennes, que Jaccard s'est fié aveuglément aux graphies fournies par le premier éditeur du *Cartulaire de Lausanne*, Martignier. Mais il a paru depuis, grâce aux soins de M. Charles Roth, une édition du même cartulaire infiniment plus

¹⁵ GAMILLSCHEG, p. 88.

¹⁶ STADELMANN, p. 87.

exacte que la précédente¹⁷: c'est donc, cela va sans dire, celle-ci qu'il faudrait dépouiller. Et que dire des matériaux qui proviennent des multiples volumes des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*? Publiés, certes, avec toute la bonne volonté dont pouvaient faire preuve les érudits du siècle dernier, mais aussi avec leur impréparation et leur incurie des détails. Prenons seulement, pour le canton de Fribourg, le cas du *Liber donationum* d'Hauterive: à propos de cet important recueil, Stadelmann est bien forcé d'avouer que s'il «renferme un trésor de noms de personnes et de noms de lieux, des XII^e et XIII^e siècles», on n'en connaissait vers 1900 «que des copies faites quelques siècles plus tard¹⁸». En effet, au moment où Gremaud le publia, d'après la copie de Carementrant¹⁹, l'original avait disparu; on l'a retrouvé plus tard dans une bibliothèque anglaise, d'où il passa à celle de Berlin, celle de Fribourg en ayant des photocopies qui ont servi à l'édition récente due à M. Clément²⁰. Inutile de dire que c'est de l'édition Gremaud que proviennent toutes les mentions dont fait état Jaccard. Pour le canton de Vaud, les archives des communes, jusqu'à une date toute récente, étaient conservées — si l'on peut user de ce verbe — par les municipalités, si bien qu'elles étaient pratiquement inutilisables pour les chercheurs.

Or ces archives locales réservent à n'en pas douter de multiples et agréables surprises à ceux qui les dépouilleront, en vue d'études de toponymie, et en particulier d'études sur les noms en *-ingos*. J'avais pensé jadis m'atteler à ce travail. Mais mon âge et mes multiples occupations m'interdisent de l'entreprendre. Toutefois, ayant traité à plus d'une reprise du problème qui nous occupe dans des conférences tenues à l'Université de Fribourg, j'ai recueilli, il y a vingt-cinq ans, un matériel assez considérable que je crois utile de

¹⁷ *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, édition critique par CHARLES ROTH, in *Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande*, 3^e série, t. III, Lausanne 1948.

¹⁸ STADELMANN, p. 7.

¹⁹ *Livre des anciennes donations faites à l'abbaye d'Hauterive de l'ordre de Citeaux*, p. p. J. GREMAUD, in *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. VI (1896).

²⁰ *Antiquus Liber Donationum Alteripe*, éd. P. CLÉMENT, Fribourg 1952.

mettre à disposition des chercheurs, ne serait-ce que pour leur épargner de très nombreuses heures de travail. Pour le canton de Fribourg, je crois pouvoir prétendre que j'ai poussé mes dépouillements au maximum, et je doute fort qu'il y ait encore à glaner, puisque je ne me suis pas contenté de recueillir les toponymes en *-ens* contenus dans les plans cadastraux tant anciens que modernes, mais que j'ai lu tous les terriers fribourgeois, nombreux à partir du XV^e siècle, mais dont il existe quelques exemplaires plus anciens. Pour le canton de Vaud, j'ai examiné tous les plans cadastraux modernes, et ai fait porter mes recherches sur de nombreux terriers des XIV^e et XV^e siècles conservés aux Archives cantonales vaudoises²¹.

Je disposerai donc mes matériaux en deux séries, l'une relative au territoire fribourgeois, et l'autre au canton de Vaud. Lorsque le toponyme catalogué figure encore aujourd'hui — ou, disons plutôt, hier — au cadastre, c'est cette forme moderne qui sert d'en-tête. Quant au contraire le nom local a disparu de l'usage, j'utiliserai comme en-tête la graphie médiévale la plus récente, et disposerai les formes retrouvées en ordre ascendant, les plus anciennes figurant par conséquent en dernier. En principe, je n'ai fait état que des toponymes inconnus à Stadelmann et à Jaccard, et par conséquent aux ouvrages plus récents qui se sont servis de l'*Essai de toponymie* comme d'une piste de lancement. Ce n'est qu'exceptionnellement que j'ai introduit dans mes listes un nom déjà cité par les deux auteurs prénommés: je ne l'ai fait que dans les rares cas — je pense à *Drognens* entre autres — où je disposais de mentions intéressantes, ou bien lorsque, pour *Senarclens* par exemple, j'étais à même de proposer une étymologie nettement différente de celles suggérées par mes prédécesseurs.

²¹ En voici la liste:

Ab 6 (1340)	Fg 5 (1419)	Fk 3 (1395)
Ac 3 (1275—1357)	Fg 8 (1429)	Fk 10 (1420,1455)
Ac 27 (1317)	Fg 11 (1490)	Fl 5 (1448)
Ad 24 (1337)	Fg 16 (1424)	Fl 9 (1498)
Ff 5 (1402)	Fg 18 (1494)	Fm 3 (milieu du XV ^e s.)
Ff 9 (1410)	Fj 2 (1376)	Fn 4 (1365)
Ff 17 (1448)	Fj 3 (1434)	Fn 5 (1379)
Fg 1 (1495)	Fj 5 (1496)	Fn 8 (1400)
Fg 2 (1337)	Fk 2 (1386)	Fn 9 (1403)

J'avais pensé, en un premier moment, à faire état, avant même des formes anciennes, de la prononciation patoise des toponymes en cause. «Ce n'est pas, dit Stadelmann non sans quelque raison, la notation française des noms qui doit servir de point de départ [pour la recherche étymologique], c'est plutôt la forme patoise telle qu'elle nous est donnée par la bouche des habitants de l'endroit même. Le vocable dialectal a suivi, dans la tradition, un chemin plus continu, et il a été moins atteint par les influences étrangères que la forme écrite»²². Mais j'ai eu tôt fait de m'apercevoir que le jeu ne valait pas la chandelle, que dans tous les cas, exactement dans tous, la forme patoise n'était pas plus intéressante que la graphie officielle. La forme patoise, cette pure expression de la vérité sortant de la bouche des habitants de l'endroit, comme le dit Stadelmann, en inconscient disciple de Jean-Jacques, je la définirais volontiers comme étant le concentré de toutes les évolutions phonétiques et de toutes les influences analogiques qu'a pu subir l'étymon au cours des siècles. Ou, plus pittoresquement, comme étant la synthèse clinique des maladies et des traumatismes qui, le long de son histoire, ont affecté le toponyme dont nous voulons rechercher l'origine. Seules, nous le verrons, les graphies anciennes, du fait qu'elles sont plus voisines de la base de départ, peuvent nous permettre de déterminer cette origine avec plus de chance de succès, ou avec moins de chance d'insuccès. Le seul ennui est que pour les lieux-dits, les maisons isolées, ces graphies ne sont que par exception antérieures aux XIV^e ou XV^e siècles, c'est dire qu'elles sont plus jeunes de neuf ou de huit siècles que la forme originaire. Et dame, durant tout ce laps de temps, on ne peut pas prétendre qu'un mot, toponyme ou non, n'ait pas subi le moindre changement.

Il s'ensuit que je n'attribue pas plus d'importance qu'elles n'en ont aux étymologies que je propose: elles ne prétendent être que des «hypothèses de travail», selon l'hypocrite expression à la mode. Souvent même je n'en ai mentionné aucune; la plupart du temps, je n'ai fait que référer les solutions choisies par les érudits qui m'ont précédé.

*

²² STADELMANN, p. 5.

Voyons d'abord les matériaux fribourgeois. Mais il faut bien commencer par quelques considérations plus générales, en disant quelques mots des faux jetons, des faux frères indûment affublés de la finale *-ens* qui ont tenté de s'infiltrer dans la guilde dont nous entendons énumérer les membres. Et ces cas sont fréquents, mais heureusement faciles presque toujours à détecter. Si nous avons à Romanens en 1480 un lieu dit «subtus lo *devens*»²³ et si les *Devens* sont nombreux sur territoire vaudois, il est évident qu'il s'agit du nom écrit habituellement *Devin* dans les textes fribourgeois, forme mi-savante de *defensum*, qui désignait, comme l'a bien dit Jaccard, des «bois et pâturages que le seigneur avait mis à ban..., où il était défendu de couper du bois et de pâturer»²⁴. — Un autre lieu-dit de la même commune est appelé «en *Sudens*», en 1469²⁵, et «ouz marest de *Sudens*» en 1480²⁶. Vu sa position dans les hauts du Gibloux, il n'a que bien peu de chances d'être un nom en *-ingos*: comme ses synonymes²⁷, il représente un **solitaneum*, mot qui caractérise à merveille son isolement. Et, pour le dire en passant, et pour corroborer ce que je disais tout à l'heure des formes patoises, la graphie actuelle de ce lieu-dit, *Les Sudains* (sur le territoire de la commune voisine d'Estévenens) est plus proche de la base étymologique que son correspondant patois *ē šüdē*. — Dans cette région du Gibloux toujours, sur territoire du Châtelard, la carte Siegfried²⁸ n° 343 inscrit un lieu dit *Les Molliens*, appelé *es Molliens* sur un plan de 1784²⁹, et en «leglyesy de *Molliens*» ainsi qu'«en *Molliens*» en 1469³⁰. Inutile de postuler un **Modegisilingôs*, puisqu'il ne s'agit que d'un dérivé du patois *mçya*, *mçta*, correspondant aux graphies officielles *Moillie*, *Mollie*, dénomination de très nombreux endroits humides³¹, notre

²³ AEF = Archives de l'Etat de Fribourg, T[errier de] Montagny, n° 131, f° CCV.

²⁴ JACCARD, p. 133.

²⁵ AEF, T Romont n° 100, f° XXXI.

²⁶ AEF, T Montagny n° 131, f° CCI.

²⁷ JACCARD, p. 418.

²⁸ Je désignerai désormais par le seul nom de SIEGFRIED l'*Atlas Siegfried* au 1 : 25 000^e.

²⁹ AEF, Plan n° 122, f° 3.

³⁰ AEF, T Romont n° 100, f°s XL^{vo} et XXXVIII.

³¹ JACCARD, p. 278.

Molliens étant un déverbal de *mouiller*, affublé du suffixe *-incu* sans doute, puisqu'il a comme féminin *Mollienches* à Châtillens et à Démoret (Vaud).

N'empêche que parfois le déguisement est plus trompeur. Il existe sur territoire d'Illens un lieu dit officiellement *Montmullien*. Si l'on remarque qu'on a sur territoire neuchâtelois un village appelé *Montmollin*, *Montmolens* en 1372, dans lequel Jaccard, à tort ou à raison, voit un composé de *mont* et du nom germanique *Modilo*, *Mollo*³², on serait tenté d'expliquer ce toponyme par un dérivé en *-ingos* de l'anthroponyme *Mummulus*³³. Mais ce ne serait que fantaisie, puisque ce lieu-dit, en 1441, apparaît sous la forme «en *Maulmullyen*», «pascuo de *Maulmullyen*», «en *Maul mullin*»³⁴, ce *maul mullin* «mauvais moulin» réapparaissant en d'autres endroits, comme «en *Maumullin*» en 1506 à Orsonnens³⁵, «en *maul mulyn*» en 1483³⁶, et «en *maul mulin*» à Villarsel-le-Gibloux en 1443³⁷.

Il y a pis. Le plan de Fiaugères dressé en 1740 fait mention de lieux-dits «Au Champ *Bocherens*», «au Petit Champ *Bocherins*»³⁸, nom qui correspond à celui de «en *boscherens*» à Champotey près de Vuippens fourni par un terrier de 1473³⁹, ainsi qu'à celui de deux lieux-dits vaudois, *en Bocherens* à Bettens, et *en Bocherens* à Essertines-sur-Rolle, plus encore, dans le département du Jura, un *Boucherans* près de Communailles. Prolifération inquiétante, si l'on admettait que tous ces toponymes étaient des dérivés de *Busco* + *hari*: il est préférable par conséquent, comme l'a fait M. Gamillscheg en parlant de la localité jurassienne, d'y voir «eine *-ingôs*-Ableitung von romanisch *boscarius*»⁴⁰, ou peut-être mieux un dérivé de *busk* «bois»

³² JACCARD, p. 291.

³³ E. FÖRSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch, Personennamen*, 2^e éd., Bonn 1900, col. 1132. Cet ouvrage sera désigné plus bas par le seul nom de l'auteur.

³⁴ AEF, T Illens n° 28, f°s XL^{vo} et XLIII^{vo}.

³⁵ AEF, T Farvagny n° 90, f° LXII^{vo}.

³⁶ AEF, Id. n° 91, f° IIII^{xx} III^{vo}.

³⁷ AEF, T Hauterive, Registre Comitatus pour Cottens, f° 64^{vo}.

³⁸ AEF, Plan n° 124, f°s 26 et 24.

³⁹ AEF, T Vuippens n° 48, f°s CI^{vo} et CIII^{vo}.

⁴⁰ GAMILLSCHEG, p. 16. — Une mention vaudoise paraît confirmer l'hypothèse de ce savant. En 1419, à Bière, figure dans le terrier Fg 5, f° V, un lieu-dit «*exterbocherens*». L'*exter* étant certainement une graphie pour *essert*,

par *-ariu* suivi du suffixe *-incu*, un adjectif **buscarincu*, substantivé ou non, pouvant s'appliquer à tout ce qui avait rapport avec la forêt, le *Glossaire des patois de la Suisse romande* enregistrant en particulier, sous *bòtsèrin*, d'anciennes graphies *bocherins*, *bocherens*, *boucherin* (XV^e—XVII^e siècles) désignant d'habitude le fruit du pommier sauvage. Rapprochant de ce terme le provençal moderne *bouscaren*, fém. *-enco*, qui a le sens de «sylvestre, qui vient dans les bois», le *Glossaire* conclut avec raison en disant que *botserin* «est à proprement parler un adjectif qui indique seulement que le fruit est sauvage»⁴¹. Cela dit, le problème technique se complique pour Fribourg. Car à Vaulruz, d'après un terrier non daté du XIV^e siècle, il existait un endroit «*juxta les boscherens*»⁴², ce qui laisserait supposer la présence d'une famille de ce nom: et, en effet, en 1408, il est question, dans le village tout proche de Vuadens, des «*libertorum Christinodi Boscheryn*»⁴³.

Ce qui signifie qu'un nom de famille, par hasard terminé en *-ens*, a pu s'appliquer à un champ ou à un pré. Dès lors, on ne voit que trop bien à quoi on aboutit: à de nombreux cas d'espèce qui tous doivent être scrupuleusement auscultés. Ainsi, à Grangettes en 1469 apparaît un lieu-dit «en *bocteryn* seu en la Bastiaz». Mais tout près de là, au Châtelard et en cette même année, sont mentionnés la «*terram Agnetis filie Perrodi Bocteryn*», «*Petri bocteryn*», ainsi que le «*nemus eis bocteryn*»⁴⁴. Du toponyme ou du nom de famille, lequel est le plus ancien? En d'autres termes, est-ce un toponyme local d'origine burgonde en *-ingos* qui aurait été appliqué à une famille qui y vivait, ou bien serait-ce au contraire une famille immigrée, originaire du village de *Botterens* près de Broc, qui aurait donné son nom à un fonds qu'elle cultivait? La mention «en *bocteryn* seu en la Bastiaz», si elle prouve qu'alors le lieu-dit avait deux dénominations possibles, ne dit pratiquement rien quant à l'antériorité ou à la postériorité de l'une par rapport à l'autre. Dans ce cas précis, j'ai

la présence de ce terme exactement à côté de *bocherens* fait supposer que cette dénomination avait bien quelque rapport avec le bûcheronnage.

⁴¹ *Glossaire des patois de la Suisse romande*, t. II, pp. 560—561.

⁴² AEF, T Vaulruz n° 36.

⁴³ AEF, T Corbières n° 98, f° LXXII^{vo}.

⁴⁴ AEF, T Romont n° 100, f°s XXIX, XXXVII^{vo}, LXIII^{vo} et LXIII.

cru bien faire en n'allongeant point ma liste d'un second *Botterens* inconnu à Stadelmann. Mais il n'est pas dit qu'ailleurs je ne me sois pas trompé.

J'ai cru cependant bien faire en ne multipliant pas non plus les *Gilliarens*. Car si le village fribourgeois de ce nom a tous les droits de figurer dans la liste des toponymes en *-ingos*, en est-il nécessairement de même de son homonyme, le *Gillarens*, lieu-dit de Vucherens (Vaud), recueilli par Jaccard⁴⁵ et situé, d'après la feuille 305 de l'Atlas Siegfried, à l'ouest de cette localité, au-dessus du ravin creusé par la Bressonaz ? Et que penser de cet autre *Gilliarens* dont l'existence est attestée en 1538, à Ecublens (Fribourg), à trois ou quatre kilomètres du bon *Gillarens*, mais sur l'autre rive de la Broye, par la mention d'«une oche de pré appelée Gilliarens... sise devant la ville de Escublens»⁴⁶ ? Et de ce «pra de *Gilliarens*» accompagné d'un «eys perey de *Gilliarens*, jouxte le cours de l'eau de la Lignyolaz» sur territoire du Crêt (Fribourg) mentionné lui aussi en 1538⁴⁷, puis en 1588 comme «perey de *Gilliarens*»⁴⁸, et enfin sur un plan de 1740 comme «*Es Gilliarens*»⁴⁹ ? Sans doute, que je sache, n'existait-il pas plus de famille *Gilliarens* à Ecublens qu'au Crêt au XVI^e siècle : mais qui nous dit qu'on n'a pas pu attribuer ce toponyme comme surnom à telle famille ou à telle autre ayant un rapport, pour nous indéterminable, avec la localité en question ? — Le même problème se pose à propos d'un autre lieu-dit du Crêt, qui figure aujourd'hui encore sur la feuille 359 de l'Atlas Siegfried sous la dénomination *Les Blessens* appliquée à un bâtiment sis au nord-est du village, et qui est appelé «au praz de la Mossaz aultrement en *Blessens*»⁵⁰ en 1588. Surnom provenant d'un propriétaire venu de *Blessens*, ou au contraire véritable toponyme burgonde ? Qui nous le dira jamais ?

L'ennui, on le voit, est que par l'intermédiaire d'un surnom ou d'un nom de famille, un nom de lieu peut émigrer et se multiplier indûment. Par le même processus, il peut émigrer et se perpétuer en

⁴⁵ JACCARD, p. 188.

⁴⁶ AEF, T Rue n° 73, f° XXXVI^{vo}.

⁴⁷ AEF, Id., ibid., f°s XXVII^{xx} XIII et XVII^{xx} XVI.

⁴⁸ AEF, T Rue n° 49, f° XIII^{vo}.

⁴⁹ AEF, Plan n° 124, f° 2.

⁵⁰ AEF, T Rue n° 49, f° III^c XV^{vo}.

même temps qu'il disparaît de son endroit d'origine. Prenons, pour démontrer ce fait, les noms de quelques forêts situées sur territoire d'Apples. Un ensemble boisé, qui occupe le nord et le nord-ouest de cette localité, comprend diverses parcelles appelées *Bois de St-Pierre*, *Bois de Savoye*, et aussi *Bois de Duin*, *Bois de Cottens*, *Bois de Fermens*, *Bois de Bussy*, au sud duquel on trouve un *Bois de Vufflens* et un *Bois d'Ependes*. Toutes dénominations qui rappellent les noms d'anciens propriétaires, une église dans le premier cas, les comtes de Savoie peut-être dans le second, une communauté paysanne dans la plupart des autres. Mais si de ces dernières les dénominations de *Vufflens*, *Ependes*, *Cottens*, *Bussy*, sont aisément identifiables, celles de *Duin* et de *Fermens* présentent plus de difficultés. Pour le premier cas, il doit s'agir sans doute de la famille savoyarde de *Duin*, qui a possédé les seigneuries de Vufflens, de Vuillerens, de Bex et de Noville; famille dont Pierre, entre 1225 et 1241, a été seigneur de Vufflens, et dont une descendante, Jaquette de Duin, épouse en 1350 de Henri de Colombier à qui elle apporta ladite seigneurie. Quant à *Fermens*, Jaccard, à propos de ce lieu-dit, ajoute que c'était là «le nom d'une famille de donzels d'Apples au moyen âge»⁵¹. N'empêche que nous ne savons pas exactement où se trouvait le *Fermens* qui a donné son nom à la famille, laquelle à son tour, l'a transmis à la forêt qui nous intéresse.

C'est dire que dans de très nombreux cas, nous ne pouvons que multiplier les points d'interrogation. C'est dire encore que malgré tous les matériaux dont nous disposons, leur tri est si malaisé que nous ne connaissons jamais le nombre exact des toponymes en *-ingos* dus aux Burgondes. Une extrême prudence s'impose en tout cas. Mais comme il importe peu, au fond, d'ajouter neuf plutôt que dix ou dix plutôt que neuf toponymes de ce genre aux listes établies par Stadelmann pour Fribourg ou Jaccard ou Muret pour l'ensemble de la Suisse romande, j'ai préféré être plutôt sévère dans les admissions auxquelles j'ai pensé pouvoir procéder.

⁵¹ JACCARD, p. 165. Sur la famille de Duin, voir le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. II, p. 719. Sur cette même famille et celle des Fermens, voir A. DECOLLOGNY, *Apples. Histoire d'un village*, Lausanne 1945, pp. 24 et 33, et en particulier la p. 105, qui contient une notice sur la famille *Fermens* ou *Fermon* (erreur de lecture sans doute pour *Fermen*).

Voici donc tout d'abord les nouveaux noms fribourgeois en *-ingos*.

«*Alliens*», lieu-dit indéterminable sur territoire de Grandsivaz, mentionné deux fois seulement en 1320, «ou chagnou *dalliens*» et «en *alliens*» (T Montagny n° 141, f°s XII^{vo} et XIII^{vo}). Il pourrait s'agir d'un dérivé en *-ingos* du nom de personne *Agil*, *Agila*, Föstermann, col. 27 sqq.

Battentin, lieu-dit de Bulle qui figure sur la feuille 360 de l'Atlas Siegfried sous la dénomination *Plan de Battentin*. Mentionné déjà par Jaccard, p. 26, qui en donne deux formes anciennes, *Battentein* en 1286 (J. Gremaud, *Notice historique sur la ville de Bulle*, in *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. III (1882), p. 73) et *Battentin* en 1475 (même source). Mais notre toponyme figure déjà dans un texte de 1115 sous la graphie «in *Batentens*» (P. Aebischer, *La pancarte de Rougemont de 1115*, in *Revue historique vaudoise*, 28^e année (1920), p. 6).

«*Becterens*», lieu-dit indéterminable sis sur territoire de Remaufens. «en *becterens*» et «dessoubz pueys alias en *becterens*» en 1602 (T Châtel-St-Denis n° 31, f°s XXIX et XVI^{vo}).

«*Bertherens*», lieu-dit indéterminable sur territoire de Chapelle-sur-Gillarens, paraissant sous la forme «en laz condeminaz subtus *bertherens*» en 1505 (T Rue n° 85, f° XVIII^{xx} XVII) et en 1573 comme «en la Condeminaz dessoubz *Bertherens*» (Ib. n° 60, f°s III^c XVII, III^c XLVII^{vo} et III^c LX). Le plan cadastral de 1732 (Plan n° 131) ne le mentionne plus. Cf. Gamillscheg, p. 74, qui catalogue un *Barterans* dans le département de l'Ain et un *Bartherens* dans celui du Doubs, noms dans lesquels il voit des dérivés de l'anthroponyme *Berhtaharijs*.

Botterin, lieu-dit de la commune de Middel. Mentionné en 1765 sous la forme «En *Botterin*» (Plan n° 168, f° 11), et en 1770 avec la même graphie (Plan n° 87, f° 11). Paraît être un homonyme de *Botterens*, commune de la Gruyère, nom étudié par Stadelmann, p. 63, Jaccard, p. 45, et Gamillscheg, p. 75, et dérivé de l'anthroponyme *Botthar*, Förstemann, col. 323.

Bumin, lieu-dit de la commune de Corserey. 1767 «en *Bumin*» (Plan n° 89, f° 4); 1525 «en *buemyn*» (T Montagny n° 122, f°s VI^{xx} IIII, VIII^{xx} III^{vo}, etc.); 1524 «in fenagio de chenyn in loco dicto praz de fay, iuxta... iter publicum de *buemyn*» (Id. n° 124, f° 363);

1480 «en buemont», «en boemyn», «en buemyn» (Ib. n° 131, f°s CXI, CXIII^{vo} et VI^{xx} III); 1453 «en bueymyn», «in buemyn» (Id. n° 132, f°s LXXIII^{vo} et III^{xx}).

Coquelens, lieu-dit de la commune de Tatroz. 1767 «En Coclain» (Plan n° 4, f°s 5 et 6); 1585 «en coclens dict en Champ Montaneyre» (T Attalens n° 21, f° LXV); «en Coclyn» (Ib., f° XVIII^{vo}); «en Coclin ou au carroz» (Ib., f° LXXV^{vo}); 1529 «en coclens» (Ib. n° 23, f° XVI^{xx} XIX); «en couclyn» (Ib., f° XVII^{xx} XIII); «en coclyn» (Ib., f°s XVII^{xx} XIX, XVIII^{xx} XV^{vo}, etc.).

«Cublen», lieu-dit ancien de Prez-vers-Noréaz. 1748 «Au Pré de Cublen» (Plan n° 91); 1541 «au cloz de escublen» (Montagny n° 117, f° XXIII); 1520 «eys cloz descublens» (Ib. n° 123); 1480 «en cloz descublens» (Ib. n° 131, f° LVII); 1453 «eis clos descublens» (Ib. n° 132, f° V); «in clo descublens» (Ib., f° XXI). Formes qui montrent qu'il s'agit d'un homonyme d'*Ecublens*, nom porté par un village fribourgeois et une localité vaudoise. Cf. Stadelmann, pp. 68-69; Jaccard, p. 145; Gamillscheg, p. 78. Dérivé de l'anthroponyme *Scubil* d'après Stadelmann, peut-être de *Scubilio* d'après Gamillscheg, p. 78.

«Cugnerens», ancien lieu-dit des communes de Villargiroud et de Villarsiviriaux. Jaccard, p. 125, en fait par erreur un hameau de Vuadens, et Gamillscheg, p. 77, le situe dans le district de la Gruyère. La mention la plus ancienne de ce toponyme apparaît dans le *Liber donationum* d'Hauterive, avec l'indication, vérifiée sur les photographies de l'original, «in toto territorio de fuiens. de cunerens. de uilar soueror, uel in tota parochia dorsenens», qui correspond au texte fourni par le *Antiquus Liber Donationum Alteripe*, éd. P. Clément, Fribourg, 1952, p. 35, n° 135.

Si cette indication suffit pour prouver que *Cugnerens* était situé dans la région du Gibloux, les mentions suivantes, toutes relatives aux territoires de Villargiroud et de Villarsiviriaux, en sont des démonstrations supplémentaires: 1608 «en Cugnyeres a present dit en Falcon» (T Farvagny n° 46, f° 52^{vo}); 1552 «en Cugnyerez» (Ib. n° 67, f°s LXVII^{vo} et LXXI), «en cugnyere» (Ib., f° LXXIII); 1526 «en cugnyerens» (Ib. n° 93, f° XIII^{xx} I); 1510 «cugnerens» (Ib. n° 84, f° XIX); 1510 «en cugnyerin» (T Humilimont n° 7, f° XVIII^{xx} VIII); 1483 «en cugnyerens» (T Farvagny n° 91, f° XLVI); 1483 «en cugnerens» (Ib. n° 95, f° 190^{vo}); 1470 «en cugnyerens» (Ib. n° 104,

f° XXXIII); 1467 «en *cugnyerin*» (T Humilimont n° 3, f° 93^{vo}), «en *cugnyerens*» (Ib., f° 101); 2^e moitié du XIII^e siècle «en la cota de *cunierens*; en *cunieren*» (Humilimont n° Z 15). — Ce toponyme, déjà mentionné par Jaccard, p. 125, est selon Gamillscheg, p. 77, dérivé de l'anthroponyme *Kuniharjis*.

Cuquerens, groupe de maisons sur territoire de Bulle, Siegfried 362. A ajouter aux formes mentionnées par Stadelmann, p. 67: 1478 «en *coquerent*» (T Bulle n° 57, f° XI^{vo}), «en *cogquerem*» (Ib., f° XX^{vo}); 1378 «en *quoquerens*» (Ib. n° 62, f° XX^{vo}), «en *cuquerens*» (Ib., *ibid.*). — Malgré la présence de ce toponyme dans une zone particulièrement riche en formations burgondes en *-ingos*, je doute fort qu'on puisse lui attribuer cette origine, et c'est avec raison que Gamillscheg, p. 77, reconnaît que ce nom «ist nicht überzeugend zu deuten». Plutôt que de le rapprocher, comme il le fait, du *Cucurieux* du département de l'Ain, et de voir par conséquent en *Cuquerens* une formation helvète-romaine en *-acum* dont le suffixe aurait été remplacé par *-ingos*, je me demande s'il n'y aurait pas là un *coquier* «noyer» (voir, sur l'aire occupée par ce mot, J. Gilliéron et E. Edmont, *Atlas linguistique de la France*, carte n° 927), suivi du suffixe *-incu* que nous avons déjà vu dans *Bocherens*. Cf., pour *coquier*, le toponyme «*eys coques*» à Bossens près de Romont en 1404 (T Romont n° 106).

Drognens, nom porté par deux groupes de maisons, l'un sur territoire de Siviriez (Siegfried 356) et l'autre sur celui de Sorens (Siegfried 360); Stadelmann, p. 67; Jaccard, p. 139; Gamillscheg, p. 78, qui ne fait état que du second de ces toponymes. Stadelmann ne mentionnant qu'un *Droynens* de 1765 pour le premier, je note les formes suivantes désignant toutes le *Drognens* de Siviriez. Pour le second, je n'en connais pas de mentions anciennes. 1438 «in sumo de *drognyens*» (T Romont n° 102, f° XIII); 1404 «apud *Drogniens*», «in raspa de *Droniens*» (Ib. n° 106, f° III); 1404 «*Drogniens*» (Ib. n° 104, f° XII^{xx} X). — Selon Gamillscheg, p. cit., l'anthroponyme servant de base à *Drognens* serait *Druga*, d'où le dérivé *Druganingos*.

«*Fromagnens*», lieu-dit ancien de la commune de Noréaz. 1692 «en la *fromagnens*, derrey la grange» (T Montagny n° 34, f° 104); «en *fromagnens* dernièrement dit et de present derrey la Grange» (Ib., f° 118^{vo}); 1610 «en *fromanin*» (Ib. n° 72, f° XLVI^{vo}); «en *for-*

magnin autrement dit en praz menuz» (Ib., f^o III^c IX); 1552 «en *formagnyens*» (Ib. n^o 112, f^o IIII^c XXX); 1510 «en *fromagnyens*» (Ib. n^o 125, f^o XIII^{vo}); «en *fromanyens*» (Ib., f^o XIX^{vo}); «en *fromagnyens*» (Ib., f^o XXI^{vo}); 1406 «in *formagnyens*» (Ib. n^o 136, f^o 4); 1320 «in *formagnyen*» (Ib. n^o 141, f^o XXXI^{vo}), «en *fromagnin*» (Ib., f^o XXXII); «en *formagnin*» (Ib., f^o XXXIII). — Toponyme non relevé jusqu'ici, qui pourrait s'expliquer par un anthroponyme dérivé de *Frot* (Förstemann, col. 541), suivi du second terme *-man*.

Joulin, hameau de la commune de Riaz, Siegfried 360. Homonyme du nom du hameau vaudois de *Joulens*; Jaccard, p. 217, qui a déjà cité notre *Joulin* à propos de *Joulens*, l'orthographe par erreur *Jaulin*. A la forme *Joulens* de 1330 citée par cet auteur, on peut ajouter: 1478 «en *jolens*» (T Bulle n^o 50, f^o CXLI); 1468 «en *jolens*» (Ib. n^o 59, f^o LVI); «en *joulens*» (Ib., f^o LIX); 1404 «en *joulens*» (Ib. n^o 106, f^o V); «en *jollens*» (Ib., f^o XIII^{vo}). Jaccard, p. 216, explique ces noms par une base *Jodilo*, dérivée de *Joto*, Förstemann, col. 982; Gamillscheg, p. 83, y voit plutôt l'anthroponyme *Jiulja*. L'hypothèse de Jaccard me semble préférable.

«*Juffrens*», lieu-dit ancien de Chavannes-les-Forts, inconnu déjà au plan n^o 105 dressé en 1711. 1438 «duas posas terre sitas en *juffrens* juxta... viam publicam... et rivum de *juffrens*» (T Romont n^o 102, f^o VII^{xx} IX^{vo}); 1403 «riuo de *juffrens*; «duas posas terre sitas en *Juffrens*» (Ib. n^o 104, f^o II^c); «en *juffrens*» (Ib., f^o IX^{xx} XVIII). — Plutôt qu'à un composé de *Jud* (Förstemann, col. 982) et de *-frithum* non attesté, on pourrait songer à *Gautfred* (Förstemann, col. 616).

«*Loffens*» lieu-dit ancien de Lieffrens mentionné seulement en 1540 sous les formes «en *loffens*» (T Rue n^o 69, f^o CXI^{vo}), «en *loffens*» (Ib., f^o VIII^{xx} IIII), «en *offens*» (Ib., f^o VIII^{xx} V^{vo}). — Si la forme primitive de notre toponyme avait un *L-* initial, on pourrait y voir un dérivé de *Luffo* (Förstemann, col. 1083); s'il ne s'agissait là que d'un article agglutiné, on pourrait rapprocher cet **Offens* du toponyme *Offanans* du département de l'Ain, dans lequel Gamillscheg, p. 86, voit un dérivé de l'anthroponyme *Uffa*.

«*Lyens*», lieu-dit ancien de la commune de Riaz. 1478 «en *liens*» (T Bulle n^o 50, f^o CXXXVIII^{vo}); «en *lien*» (Ib., f^o CXLI); 1468 «en *liens*» (Ib. n^o 59, f^o LV); 1404 «en *lyens*» (Ib. n^o 106, f^o IIII); 1330 «en *lyen*» (J. Gremaud, *Notice historique...*, in *Archives de la Société d'his-*

toire du canton de Fribourg, t. III (1882), p. 86). — Ce toponyme, qui n'a jamais été étudié, paraît être un dérivé en *-ingos* de l'anthroponyme *Leudo* (Förstemann, col. 1032).

Magnedens, hameau de Villarimboud, Siegfried 341. Ainsi que l'a reconnu Stadelmann, p. 82, et après lui Jaccard, p. 249, c'est là un homonyme de *Magnedens*, commune du district de la Sarine, dont nous possédons des formes datant du XII^e siècle. Stadelmann n'en fournissant aucune pour notre écart, je cite: 1508 «supra fontem de *Manudens*» (T Romont n° 96, f° L). — Cet auteur dérive *Magnedens* de *Maginold*, qui se rattache à *Maganwald* (Förstemann, col. 1080); cf. Gamillscheg, p. 84.

«*Mauvin*», lieu-dit de la commune de Riaz, inconnu aujourd'hui. 1725 «En *Mauvin*» (Plan n° 11, feuilles 31 et 32); 1545 «en *maulvruyn*» (T Bulle n° 36, f° XIX^{xx} XII); 1530 «en *maulruens*» (Ib. n° 40, f° II^c VI); 1478 «en *maulvens*» (Ib. n° 50, f° CCVII); 1408 «en *mauwens*» (Ib. n° 59, f°^s LV et LXXVIII); 1404 «en *mouens*» (Ib. n° 106, f° IIII); «en *mowens*» (Ib., f° XIII^{vo}); 1115 «*mauguens*» (P. Aebischer, *La pancarte de Rougemont...*, in *Revue historique vaudoise*, 28^e année (1920), p. 5). — Nom dérivé probablement de la racine *Malv* (Förstemann, col. 1086).

Mussillens, forêt sur territoire de Lully, avec *Sous Mussillens*, prés sur territoire de Frasses, Siegfried 326. 1539 «au territoire de Lulliez en *Mussilliens*» (T Estavayer n° 89, f° XIII^{xx} V); 1525 «subtus *Missilliens*» (B. de Vevey, *Le droit d'Estavayer*, in *Sammlung schweizerischer Rechtsquellen*, IX. Abt., t. II, Aarau 1932, p. 150.)

Ouderens, lieu-dit à cheval sur les territoires fribourgeois et vaudois. Sur le premier, la carte Siegfried 294 mentionne le *Brêt-d'Oudenens* sur territoire de Vuissens et, tout à côté, sur territoire de Démoret, le *Brit-d'Ouderens*. 1405 «en *oudenens*» (T Font n° 67, f°^s XXXII^{vo}, XXXX^{vo} et XXXXIII); 1403 «en *oudenens*» (Quernet n° 57, f° XXXXV); 1386 «en *oudenens*» (ACV, Fk 2, f° VII^{xx} X). — Composé en *-hari* du radical *Alda*.

«*Ouvenens*», lieu-dit ancien du territoire de Maules. 1468 «eis *ouvenens*» (T Vaulruz n° 33, f° LXIII); «eis *ouvenyn*» (Ib., f° LXVI^{vo}). — Dérivé de l'anthroponyme *Alhwin* (Förstemann, col. 76).

Remorens, 1° lieu-dit de la commune d'Autavaux, qui figure sur la carte Siegfried 324 sous *Remorens*; 2° ancien lieu-dit sur territoire

de Chavannes-sous-Orsonnens. Le premier apparaît en 1528 comme «in territorio de autavaux loco dicto en *Romorin*» (T Estavayer n° 95, f° 177). Le second est attesté par les mentions suivantes: 1539 «en *romuerin* alias es crest» (T Farvagny n° 77, 2^e part., f° XII); 1483 «en *ramorens*» (Ib. n° 91, f° XVIII^{xx} X); 1483 «in *romuerin*» (Ib. n° 95, f° 391^{vo}); 1470 «en *ramurens*» (Ib. n° 103, f° 26); 1432 «en *ramuerens*» (Ib. n° 107, f° 263); «riuum de *moyrens*» (Ib., f° 249^{vo}). — Si le premier de ces toponymes peut trouver son explication par une dérivation en *-ingos* du nom germanique *Hrumheri* (Förstemann, col. 882), il est difficile d'admettre cette solution dans le second cas, où *Ramurens* paraît être postérieur à *Ramuerens*, forme qui semble être un composé de *rivu* et d'un toponyme *Moyrens*.

Romanens. Nom porté par une commune (cf. Stadelmann, p. 91; Jaccard, p. 391; Gamillscheg, p. 89) ainsi que par un lieu-dit des alentours de Lécheltes, 1406 «nemori de *Romanens*» (T Montagny n° 137, f° 63). — Les auteurs sont d'accord pour tirer *Romanens* non pas du nom latin *Romanus*, mais de l'anthroponyme germanique *Rodman* (Förstemann, col. 911). Je n'en vois pas la nécessité, et reviendrai à la fin de cette étude sur les cas, assez nombreux en France et chez nous, dans lesquels un nom latin est à la base d'un toponyme en *-ingos*.

Savarin, lieu-dit d'Ursy et de Morlens, Siegfried 356. 1741 «En *Savarin*» (Morlens) (Plan n° 125, f° 58); «Sus les *Savarins*» (Ib.); 1580 «en *sarvarens*» (T Rue n° 64, f° III^c L); 1548 «en *serverin*» (Ib. n° 75, f° II^c V); «en *serverens*» (Ib., f° CCIX); 1486 «en *sarvanens*» (Ib. n° 89, f° VI^{xx} III^{vo}); 1482 «en *servanens*» (Ib. n° 90, f°s CXII et IX^{xx} X). — Mentionnant le toponyme *Servanges*, anciennement *Salvanges*, du département de la Côte-d'Or, Gamillscheg, p. 145, se demande s'il ne représente pas un *Salawingôs* avec la dissimilation du premier *-n-*. Resterait à expliquer la chute du second *a*. Si l'on songe que les dérivés de *silva* ne sont pas rares en Suisse romande, où ils ont donné le toponyme *Servaz* et ses dérivés *Servette* à Genève et *Servan* à Lausanne (Jaccard, p. 432), et que le nom de *Montsalvens*, *Montsalvan* en 1169, représente un composé où apparaît le nom de personne *Silvanus*, il est permis de se demander si notre *Savarin* ne serait pas originairement un dérivé en *-anus* ou en *-acus* du gentilice *Silvanus*, dérivé dont la finale aurait été remplacée par

-ingos, comme cela s'est produit, ainsi que nous le verrons, pour le toponyme voisin *Promasens* entre autres.

Senillien, lieu-dit de Rossens. 1743 «En *Senillien*» (Plan n° 59, f° 5); 1643 «au lieu dict *Sus Nillens*» (T Farvagny n° 31, f° 60^{vo}); «en *Sinillens* aultrement en pré André et autrement en *Nillens*» (Ib., f° 81); 1618 «en *Sinilliens*» (Ib. n° 45, f° 63^{vo}); «en *nilliens* alias en *signilliens*» (Ib., f° 66^{vo}); «en *nylliens*» (Ib., f° 71); «en *nillens* alias en *signilliens*» (Ib., f° 136^{vo}); 1487 «en *nylliens*» (Ib. n° 94, f° 8); «en *nilliens*» (Ib., f° 11); 1483 «en *nilliens*» (Ib. n° 96, f° 193); 1483 «en *nylliens*» (Ib. n° 88, f° III); «supra *nylliens*» (Ib., f° XXXVI); 1379 «campis de *nyliens*» (Ib. n° 109, f° 4^{vo}); «en *nilyen*» (Ib., f° 6); «en *nylien*» (Ib., f° 7); «en *czon nylien*» (Ib., f° 25^{vo}). — Témoignages qui montrent qu'il a fallu des siècles pour que le simple *Nillens* ait été remplacé par son composé *Senillien* < en *czon nylien* < in *summu*... Il est probable au surplus que dans *Nillens* le N- initial n'est dû qu'à l'influence de *czon* «en haut de», et que le toponyme a dû être primitivement **Illens*, nom porté encore par le village voisin d'*Illens*. Cf. Stadelmann, pp. 77 et 78.

«*Serzin*», ancien nom de trois lieux-dits, le premier sur territoire de Chavannes-les-Forts, 1404 «en *sersens*» (T Romont n° 106, f° V); le second aux environs de Murist, 1450 «en *Sersens*» (T Font n° 64, f° CXIII^{vo}); 1489 «ou *sersens*» (Ib. n° 60, f° LXVII); le troisième sur territoire de Courtaney, 1440 «ou *sersin*» (Terrier Hôpital n° 115, f° 48). Il n'est pas impossible, du moins théoriquement, de voir dans ces noms des homonymes de *Sarzens*, village vaudois du district de Moudon, nom que Jaccard, p. 416, tire de l'anthroponyme *Sarizo*, dérivé de *Saro* (Förstemann, col. 1299), alors que Gamillscheg, p. 146, y voit plutôt un *Salisingôs*. N'empêche que l'existence de trois *Serzin* sur le seul territoire fribourgeois, et leur emploi avec la préposition *ou* «au», et non pas avec *à* ou *en*, ferait plutôt croire à un nom commun devenu toponyme.

Sofferens, lieu-dit de Montagny-la-Ville, Siegfried 327, s'étendant au-delà de la frontière fribourgeoise sur territoire de Corcelles, où il n'est du reste plus usité, et remplacé par la dénomination *Verschez-Cherbuin*; voir P. Chessex, *Quelques noms de lieux de la commune de Corcelles*, Payerne, 1938, p. 125. Cet auteur a relevé des graphies *Sofforens*, *Sufforens* dans des terriers des toutes dernières années du

XVII^e siècle. Je mentionnerai en plus: 1526 «en *souffrerren*» (T Montagny n° 120, f° VI^{xx} XII^{vo}); «sous la fontanne de *sofferens*» (Ib., f° VI^{xx} XIII); «en *soufferens*» (Ib., f° XIII^{xx} XIX); 1406 «riuo de *suffenyn*» (Ib. n° 138, f° IIII^{xx} VII^{vo}); «en *suffenyn*» (Ib., f° IIII^{xx} IX); «in territorio de corcelles, loco dicto en *soffenens*» (Ib., f° VI^{xx} XIII^{vo}); 1406 «pascuis de *suffanens*» (Ib. n° 137, f° 68^{vo}); «riuo de *soffanens*» (Ib., f° LIII); 1320 «in *siffenens*» (Ib. n° 141, f°s L, LI^{vo}, LII^{vo}, LIII); «in *siffenes*» [erreur du scribe, qui a oublié le tilde] (Ib., f° XLIX). — Nom dont l'étymologie est malaisée à déterminer, du fait de la variabilité des graphies anciennes. Le passage d'un *Si*-primitif à *Sü*- ne paraît cependant pas impossible, puisque Haefelin déjà a remarqué⁵² que le *i* latin suivi de la labiale *v*, que celle-ci soit primitive ou qu'elle provienne d'un *p* ou d'un *b* antérieur, se change facilement en *ü*, et qu'il ajoute que parfois c'est un *b* qui amène cet obscurcissement. En réalité, le même phénomène se produit aussi devant un *p*, comme dans *püpa* «pipe» ou dans *püblyo* < **pipulu*, si bien qu'on peut se demander si ce changement ne s'est pas produit devant n'importe quelle labiale, c'est-à-dire devant *f* également. Sans doute Haefelin produit-il des exemples exclusivement gruyériens; mais il n'est pas exclu qu'à une date ancienne il ait été connu aussi des patois broyards, lesquels, plus tard, sous l'influence du français, en seraient revenus au *i* primitif. Au surplus, pour la localité voisine de Dompierre, Gauchat a remarqué que «devant un *v* suivant (rarement devant une labiale) le *i* se change souvent secondairement en *ü*», ajoutant que «tous les patois fribourgeois participent à ce changement d'une manière plus ou moins suivie»⁵³.

«*Soctens*», lieu-dit ancien du territoire de Vuadens, connu uniquement par une mention de 1408, «unam posam terre, sitam en *Soctens*» (T Corbières n° 98, f° LV^{vo}). Il s'agit évidemment d'un homonyme du *Sottens* vaudois, Jaccard, p. 444; Gamillscheg, p. 91. Alors que ce dernier estime tout à fait incertaine la base étymologique de ce nom, Jaccard, avec raison je pense, fait appel à un anthroponyme *Soto*.

⁵² FR. HAEFELIN, *Les patois romans du canton de Fribourg*, Leipzig 1879, p. 20.

⁵³ L. GAUCHAT, *Le patois de Dompierre*, thèse de Zurich, Halle sur Saale 1891, p. 37, § 46.

«*Suens*», lieu-dit ancien de Surpierre, mentionné seulement en 1579, «in costa de *Suens*» (T Surpierre n° 56, f° XXII^{vo}). Je ne le cite ici que sous bénéfice d'inventaire, car je me demande s'il ne s'agit pas, comme dans d'autres cas que nous avons vus, d'un nom de lieu transplanté par l'intermédiaire d'un surnom indiquant l'origine. Le fait est que deux siècles auparavant, en 1379, il est question dans la localité de Surpierre d'un «tenemento quondam mariole relicte Johannis de *syens*» (Ib. n° 58, f° XXXIX), *Syens* étant un village du district de Moudon, dont le nom, considéré par Jaccard, p. 443, comme étant dérivé de l'anthroponyme germanique *Sigo*, *Sico* — solution acceptée par Gamillscheg, p. 91 — est lui aussi écrit *Suens* en 1453, après l'avoir été *Siens* en 1228.

«*Vuarmarens*». En plus du village de ce nom, catalogué par Stadelmann, p. 97; Jaccard, p. 524; Gamillscheg, p. 93, il a existé sur territoire fribourgeois deux autres lieux-dits homonymes, soit 1° un *Warmarens* à Lussy, et 2° un «*Wauzmarin*» dans la région de Villargiroud. Pour le premier, je puis apporter les mentions suivantes: 1485 «en *Warmarens*» (T Hauterive, Registre de Lombard pour Villaz, Fuens, etc., f° 1^{vo}); «en *waumallyn*» (Ib., f° 45^{vo}); 1418 «en *Warmarin*...apud Lussie...iuxta esclosam de Villa a borea..., affrontat Glane ab oriente» (Ib. Terrier de Tornay 1418, non fol.). Pour le second, je l'ai rencontré dans les cas qui suivent: 1634 «en *Vaulxmagnin* autrement au pra de Janod Rey» (T Romont n° 58, f° 528); 1544 «ou biollay au pres de *vaulmagnin*» (Ib. n° 85, f° XI^{xx} VIII^{vo}); 1443 «versus *Wauz marin*» (T Hauterive, Registre Comitatus pour Cottens, etc., f° 80). — La forme la plus ancienne pour *Vuarmarens* étant un «*villa uualmarengi*» de 996, Stadelmann en a déduit justement que l'anthroponyme qui en constitue la base était *Walmâr* pour *Walamâr*. Mais il a noté alors que, s'il est vrai, ainsi que Kögel l'a prétendu⁵⁴, que la voyelle caractéristique pour le burgonde était *ê*, «nous devrions voir dans ce fait un indice que *Vuarmarens* a son origine dans une autre langue que celle des Burgondes», la forme burgonde correspondant à *Walamâr* étant *Walamêr*. Cette opinion ayant été contestée, Stadelmann abonde en ce sens en remarquant

⁵⁴ R. KÖGEL, *Die Stellung des Burgundischen innerhalb der germanischen Sprachen*, in *Zeitschrift für deutsches Altertum*, vol. XXXVI, pp. 227—228.

que ce *-mâr* n'est ni isolé ni limité aux temps du premier royaume burgonde, mais qu'il continue à être employé comme forme topique par les écrivains francs et burgondes des siècles suivants, et qu'il n'y a donc aucune raison de penser que *Walamâr* n'ait pas été connu de l'anthroponymie burgonde.

Vualapin, lieu-dit de Montagny-la-Ville, porté selon Siegfried 327, par la côte nord du ruisseau des Chaudeyres avant qu'il ne se jette dans l'Arbogne. 1408 «rium de *vallapyn*» (T Montagny n° 137, f° XXIII^{vo}); «iuxta rium de *valapyn*» (Ib., f° II); 1320 «en *vallapin*», «*valapin*» (Ib. n° 141, f°s 3, 4, 4^{vo}, V, V^{vo}, VII, etc.). — A. Longnon, *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, t. I, Paris 1895, p. 269, donne sous la racine *wala* les anthroponymes *Waluppus*, *Walapo*, usités dans la région parisienne au début du IX^e siècle. Les formes de notre toponyme ne sont pas suffisamment anciennes pour qu'on puisse exclure qu'il s'agit ici d'un dérivé en *-inus* du nom précédent, et non pas d'un nom de lieu en *-ingos*.

Vuenin, lieu-dit de la commune de Léchelles. 1768 «En *Voüennens*» (Plan n° 84, f° 31); 1522 «sus les champs de *Vuanens*» (T Montagny n° 121, f° VI^{xx} XII); 1431 «in *wenyn*» (Ib. n° 144, f° I^{vo}); 1406 «in campo de *Wenens*» (Ib. n° 138, f° CIX^{vo}); 1320 «in costa de *wenens*» (Ib. n° 141, f° XLVII^{vo}). — Dérivé en *-ingos* d'un nom de personne *Wan*, *Wano*, *Wana* (Förstemann, col. 1521).

«*Vuicherens*», lieu-dit ancien sur territoire de Marly. Le P. App. Deillon, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, vol. VII, Fribourg, 1891, p. 315, dit qu'un petit ruisseau des environs de Marly s'appelle *Vuicherens*. 1367 «rium de *wischerens*» (T Hauterive, Terrier pour Marly-le-Petit, Magnedin, etc., non fol.). XII^e—XIII^e siècle, «*Wisserens*, *Wiserens*, *Wischerens*», *Antiquus Liber Donationum Alteripe*, éd. P. Clément, Fribourg 1952, n°s 19, 69, 90, 115, 123 et 180, où l'on a par exception *Guisserens*. — Ainsi que l'a fait Jaccard, p. 527, qui ne cite notre localité qu'en note, on peut rapprocher ce toponyme du nom du village vaudois de *Vucherens*, *Wisserens* en 1215. Cet auteur voit un *Wisshari* à la base de cette formation; Gamillscheg, p. 94, admet un *Witisharjîs*; cf. p. 159.

Vertélin, lieu-dit de la commune de Lussy. XVII^e siècle «en *Wertellin*» (T Hauterive, Terrier pour Romont, f° 63^{vo}); 1526 «en *vuy-*

tillin» (T Romont n° 93, f° X^{vo}); «supra *vutellin*» (Ib., f° XXXVII^{vo}); 1485 «en *wiltellin*» (T Hauterive. Registre Lombard pour Villaz, Fuens, etc., f° 44^{vo}); 1443 «en *viterlin*» (T Hauterive. Registre Comitatus pour Cottens, f° 56); «en *witellin*» (Ib., non fol.); XII^e siècle, *wisterlin*, -ins, *Guisterlin* (*Antiquus Liber...*, éd. P. Clément, n°s 54, 70, 98, 110, 129, 175, 181 et 266). — Homonyme de *Vuisternens*, nom porté par deux localités fribourgeoises de langue française, ainsi que, comme l'a observé Stadelmann, p. 100, par un hameau du district de la Singine, *Winterlingen*. Tenant compte tant de cette forme que d'une graphie *Winterningis* de 929, ce savant a pensé que l'étymon devait être *winistar* «gauche», d'après lequel il postule soit un *Winistar-a*, soit un *Winistar-n*. Gamillscheg, p. 94, plus simplement et, je crois, plus sûrement, voit dans *Vuisternens* un *Wistraningôs*, qui aurait subi l'influence de *winter*. Les formes avec -l- paraissent plus récentes, et dues à une dissimilation -n-n- > -l-n dans la finale.

*

Et passons aux toponymes vaudois en -ingos. Ainsi que je l'ai dit plus haut, la liste qui suit, dans laquelle ne figurent en principe que les éléments inconnus à Jaccard, est établie sur le dépouillement de tous les plans cadastraux modernes des communes vaudoises d'une part, et de l'autre sur celui d'un certain nombre de terriers des XIV^e et XV^e siècles: c'est dire que ma cueillette de formes anciennes est forcément très limitée. Lorsque ces formes ne me paraissaient pas correspondre à des dénominations toponymiques encore en usage, je les ai mentionnées à leur ordre alphabétique, en les plaçant entre guillemets, comme je l'ai fait pour les matériaux fribourgeois. Sauf exception, tous les matériaux anciens proviennent des collections des Archives cantonales vaudoises.

Aglieran, Es Champs d'-, commune de Peyres-Possens. — Doit tirer son nom, ensuite d'un processus à déterminer, de celui d'*Aillérens*, commune de Moudon, Jaccard, p. 5; Gamillscheg, p. 71. Cette dernière localité est mentionnée en 1314 in territorio de *Allerens* supra Meldunum» (Ac. 3, f° XII). Dérivé en -ingos de l'anthroponyme *Agil-harius* dont Longnon, *op. cit.*, p. 279, donne les variantes *Agleharius*, *Acleharius*, *Aclearius*, *Acleherus*. Cf. Förstemann, col. 32, *Agelhar*, *Aglehar*, *Aclehar*.

Aillens, en-, commune de Syens. 1390 «pratum de *alliens*» (AEF, Quernet n° 35, f° VII); «en *alliens*» (Ib., ibid.). — De l'anthroponyme *Agila*, *Agilo*, Förstemann, col. 28. Voir «*Alliens*» dans la série fribourgeoise.

Arnichens, en-, commune de Bérolle. 1337 «decima de *arnichein*» (Fg 2, f° 23^{vo}); 1376 «decima de *arnichens*» (Fj 2, f° IIII^{xx} XIII). — De l'anthroponyme *Arnihho*, Förstemann, col. 138.

Baruffin, en-, commune d'Essertines-sur-Rolle, Siegfried 433. — De l'anthroponyme *Berulf*, Förstemann, col. 266.

Bessens, commune de Pampigny, Siegfried 302. 1495 «en *bessens*» (Fg 1, f° 416^{vo}).

Bettens, en-, commune de Bremblens. Homonyme de *Bettens*, commune, Jaccard, p. 34; Gamillscheg, p. 74. — Du nom de personne *Betto*, Longnon, *op. cit.*, p. 293.

Billens, 1° commune de Lully; 2° hameau de la commune de St-Prex. Homonyme du *Billens* fribourgeois, Stadelmann, p. 61; Jaccard, p. 36; Gamillscheg, p. 74.

Bletteran, en-, commune d'Arzier, Siegfried 442. — Dérivé du nom *Blithar*, Förstemann, col. 314.

Bormoens, en-, commune de Suchy.

Bouillen, en-, commune de Bioley-Orjulaz. — Peut-être dérivé du nom *Buchilo*, Förstemann, col. 344.

Bouzenens, en-, commune de Morrens. — Peut-être dérivé d'un anthroponyme **Bosino*, de la racine *Bosi*, Förstemann, col. 329.

«*Bovenens*», ancien lieu-dit de Chavannes-sur-Moudon. 1340 «en *bovenens*» (Ab 6, f° XX); «en *boverens*» (Ib., f° XX^{vo}); «en *bouanens*» (Ib., f° XXVIII^{vo}); 1379 «en *bouanens*» (Fn 5, f° 7^{vo}); 1386 «*bouanens*», «*bouonens*» (Fk 2, f° CXVII); 1401 «in territorio de *bouenens*» (Fu 8, f° XXVIII); 1403 «in territorio de *bouenens*» (Fn 9, f° V^{vo}).

«*Brulliens*», ancien lieu-dit de Vufflens-la-Ville. 1429 «apud *brulliens*» (Fg 8, f° II^c LXVI); «en *brolliens*» (Ib., f° II^c LXVIII).

«*Bynoctens*», ancien lieu-dit de Cheseaux-Noréaz (Yverdon). 1395 «en *bynoctens*» (Fk 3, non fol.).

Chambens, en-, lieu-dit de Colombier-sur-Morges.

Charboin, sur-, lieu-dit de Montmagny. 1448 «super raspam de

charbuens» (Fl 5, f° XIII^{xx} XVIII^{vo}); 1498 «*pascua de charbuens*» (Fl 9, f° VIII^{vo}).

Chaulen, lieu-dit d'Orzens, Siegfried 296.

Cherlin, en-, lieu-dit de Champvent.

«*Cibouden*», ancien lieu-dit de Ballens. 1336 «en *cibouden*» (Fg 2, f° 22); 1376 «en *ciboudens*» (Fj 2, f° CIIII). — Dérivé de l'anthroponyme *Sigibald*, Förstemann, col. 1320.

Clarens, 1^o quartier de Montreux, Jaccard, p. 94; 2^o lieu-dit de Coinsins; 3^o lieu-dit de Mollondin, Siegfried 294; 4^o lieu-dit de Vich, Jaccard, loc. cit. — Si fréquent qu'il soit, ce toponyme est d'explication difficile.

Créterens, en-, maison sur territoire de Lausanne. — Dérivé d'un anthroponyme formé de la racine *Christ*, Förstemann, col. 367. Un *Cristorius* est mentionné par Longnon, *op. cit.*, p. 297; on pourrait penser à un *Christiningos*, avec dissimilation -n-n- > -r-n-.

«*Cugnens*», lieu-dit ancien de Constantine et de Bellerive. 1448 «en *cugnens*» (Fl 5, f° XIIII^{xx} IX); 1498 «in *cugnens*» (Fl 9, f° IIII^{xx} V^{vo}). — Dérivé peut-être de l'anthroponyme *Chunico*, Förstemann, col. 378.

Daillens, 1^o nom d'une commune, Jaccard, p. 197; 2^o *Daillens*, en-, hameau de Bottens, Jaccard, loc. cit., Siegfried 306; 3^o id., lieu-dit d'Echallens; 4^o id., lieu-dit de Moudon. — Représente, selon Gamillscheg, p. 77, *Dagilingôs*, dérivé de *Dagalo*, *Dahilo*, *Dagila*, Förstemann, col. 391.

Dandolens, lieu-dit d'Echandens, Siegfried 435. 1275 «in territorio deschagnens... in loco qui dicitur *dumdolens*» (Ac 3, f° VIII); 1357 «in *dondolens*» (Ib., f° XLIIII); 1424 «en *dandollain*» (Fg 16, f° III^c XXX); 1495 «en *doudellem*» (Fg 1, f° 399). — Dérivé de la racine *Dund*, Förstemann, col. 473, qui mentionne l'anthroponyme *Tuntil*.

Danin, en-, lieu-dit de Lucens. — Dérivé du nom de personne *Dano*, Förstemann, col. 401.

Dolens, en-, lieu-dit de Crissier. — Dérivé de l'anthroponyme *Dodilo*, Förstemann, col. 414.

Dordollens, en-, lieu-dit de Cudrefin. — Peut-être dérivé du nom *Drudilo* > **Durdilo*, Förstemann, col. 423.

Etens, en-, lieu-dit de Cottens. — Probablement dérivé de l'anthroponyme *Hetto*, Förstemann, col. 790.

Falien, en-, lieu-dit de Vufflens-la-Ville; *Fallien*, en-, lieu-dit de Bussigny-sur-Morges. Ces deux noms se rapportent à un même ensemble. — Dérivé du nom *Fachilo*, Förstemann, col. 493.

Famolens, en-, 1^o lieu-dit d'Essertines-sur-Rolle, Siegfried 433; 2^o lieu-dit de St-Livres. — Gamillscheg, p. 79, mentionne un *Famolens*, ruisseau débouchant dans le Léman près de Rolle. Il voit dans ce toponyme un *Famalingôs*, dérivé du nom de personne *Famila*.

Fermens, dans le nom du *Bois de Fermens*, sur territoire d'Apples, Siegfried 343. Nom porté par une famille de donzels d'Apples, en particulier par un Gérard de *Fermens*, témoin d'un acte en 1363. Je ne connais aucune indication relative à la localisation de ce *Fermens*.

Frémerin, en-, lieu-dit de Démoret, Siegfried 294. — Dérivé de l'anthroponyme *Framarius*, Förstemann, col. 514.

Fresens, 1^o commune du canton de Neuchâtel, Jaccard, p. 178; Gamillscheg, p. 80; 2^o *Fresens*, Fin de-, nom d'un lieu-dit du territoire de Provence qui n'est qu'une extension du précédent; 3^o *Frezin*, en-, lieu-dit d'Yvonand. — Selon Gamillscheg, loc. cit., le toponyme ne peut s'expliquer que difficilement par un *Frisingos* dont, dit-il, le développement du -i- ne serait pas normal.

Frettens, au-, lieu-dit de Bière. 1419 «en *frestens*» (Fg 5, f^o Iv^o); «nemus douz *frestens*» (Ib., ibid.).

Gizerand, lieu-dit de Lovatens, identique à *Gezerens*, ancien lieu-dit de Prévonloup. 1365 «en *gissinens*» (Fn 4, f^o VI^o); «in cruce de *gisinens*» (Ib., f^o IX); «en *gissinens*» (Ib., f^o VII). — Peut-être dérivé du nom de personne *Gisilo*, Förstemann, col. 649, devenu **Gisino* par assimilation dans le dérivé *Gisiningôs* < *Gisilingôs*.

Glottens, lieu-dit de Bière, Siegfried 434. Jaccard, p. 191, qui mentionne ce toponyme, ne donne aucune forme ancienne. Je puis citer: 1419 «in territorio de *gloctens*» (Fg 5, f^o I). — Gamillscheg, p. 81, suppose que *Glottens* représente **Liotens*, c'est-à-dire un *Leuhtingôs*, dérivé de la racine *Leuht*, Förstemann, col. 1351.

Goumoëns, nom de deux villages vaudois, Jaccard, p. 196. Comme homonyme, il existe un *Sus Goumoens*, lieu-dit de Giez. — Tablant sur les graphies anciennes *Gomuens*, *Gumuens* fournies par Jaccard, Gamillscheg, p. 82, explique le nom par un *Gôdmôdingôs*, dérivé de l'anthroponyme *Gôdmôds*.

Janglans, en-, lieu-dit de Prangins. — On peut penser à un dérivé de l'anthroponyme **Gangilo*, formé sur la racine *Gang*, Förstemann, col. 596.

Joulens, 1^o groupe de maisons à Morges, Jaccard, p. 917; Gamillscheg, p. 83; 2^o *Joulens*, en-, lieu-dit de Bavois; 3^o *Joulin*, en-, lieu-dit de Chavannes-des-Bois, Siegfried 446; 4^o *Joulens*, en-, lieu-dit d'Echichens. — Il n'est pas exclu que, comme le *Joulin* fribourgeois dont il a été question plus haut, nous soyons en présence dans quelques-uns de ces toponymes de dérivés du nom de personne *Jodilo* ou *Judilo*. Toutefois, le *Joulin* de Chavannes-des-Bois, qui se trouve dans une région dépourvue de toponymes en *-ingos*, me paraît devoir représenter — comme peut-être d'autres noms de notre série — plutôt qu'un nom burgonde en *-ingos*, un nom de personne *Joslenus*, *Joslinus*, fréquent au moyen âge, en Suisse romande, et qui se retrouve sans doute dans le nom de la commune fribourgeoise de *Corjolens*.

Lucherens, lieu-dit de Cuarnens, Siegfried 300.

«*Malliens*», ancien lieu-dit de Colombier-sur-Morges. 1494 «en *malliens*» (Fg 18, f^o IIII^c).

Manan, en-, lieu-dit de Vuarrens, figurant sur la carte Siegfried 304 sous la graphie *Manens*. Il a dû constituer un ensemble avec le *Manens* de Villars-le-Terroir mentionné par Jaccard, p. 255.

Manudin, en-, lieu-dit de Grandcour. — Homonyme du *Magne-dens* fribourgeois que Stadelmann, p. 82, suivi de Jaccard, p. 249 et de Gamillscheg, p. 84, dérivent du nom de personne *Maginhold*, Förstemann, col. 1080.

«*Materens*», ancien lieu-dit de Burtigny (La Côte). 1337 «costam dictam eis *materens*» (Ad 24, f^o XXXIX). — Peut-être dérivé du nom *Mathheri*, Förstemann, col. 1110.

Mauren, en-, 1^o lieu-dit de Valeyres-sous-Rances; 2^o *Maurent*, en-, lieu-dit de Vullierens, Siegfried 303; 3^o 1430 «en *morrens*», lieu-dit d'Ogens (Ab 6, f^o XLIII^{vo}); 1403 «en *morein*» (Fn 9, f^o XXXV); «en *moren*» (Ib., f^o XXXV^{vo}). — Comme le *Morens* fribourgeois, Stadelmann, p. 85, et le *Morrens* vaudois, Jaccard, p. 295, dérivé du nom de personne *Maur*, *Mauro*, Förstemann, col. 1116; cf. Gamillscheg, p. 86.

Memblien, lieu-dit de Lovattens. 1281 «*Manblens*» (AEF, Hau-

terive, 2^e suppl., 54); cf. J. Gumy, *Registre de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg 1923, p. 269, n^o 733; «versus *Mamblens*» (Fn 5, f^o XIV^{vo}). — Dérivé de **Mamila*: cf. Förstemann, col. 1088, *Mammalus*, et fém. *Mamila*.

Merens, lieu-dit de Vich, Siegfried 443.

Mornens, sur-, lieu-dit de Vuitebœuf. A rapprocher de *Mornens*, maisons près d'Orges, enclave de Champvent, mentionné par Jaccard, p. 296, qui donne un *Mornens* déjà en 1011. — Selon Jaccard, dérivé du nom de personne *Morino*.

«*Myebliens*», ancien lieu-dit de Pampigny. 1376 «in vy de *myebliens*» (Fj 2, f^o XLIX); 1386 «en *miblens*» (Fk 2, f^o LVIII^{vo}); 1496 «en *myeblen*» (Fj 5, f^o VII^{xx} XII).

Neppens, en-, lieu-dit d'Aubonne, Siegfried 436. — Bien que je ne connaisse pas de formes anciennes de ce toponyme, il me paraît probable que la forme primitive a dû être **Eppens*, le *N-* actuel étant dû à l'influence de la préposition *en*. Cf. les suivants.

Nignens, en-, lieu-dit de Romanel-sur-Morges. Ne faisait qu'un tout avec *Ynien*, en-, lieu-dit d'Aclens. — Bien que les formes anciennes fassent défaut, il est probable que le *N-* initial de *Nignens* est dû à l'agglutination du *-n* de la préposition *en*, de sorte que la forme ancienne a dû être **Ignens*. Förstemann, col. 947, cite un fém. *Igina*.

Noflan, en-, lieu-dit de Valeyres-sous-Rance. — Ici de nouveau, le *N-* n'est pas originaire; et si le *-fl-* n'est qu'une mauvaise graphie pour *-cl-*, il faudrait admettre un **Oclens* primitif, qui peut être un dérivé du nom *Okilo*, Förstemann, col. 1174.

Otorins, lieu-dit de Maraçon, écrit *Autorins* par la carte Siegfried 454. — E. Muret, *De quelques désinences...*, p. 41, traite de ce toponyme sous l'en-tête *Otrorins*, et mentionne une graphie *es Otorins* datant de 1403. Il s'agirait selon lui d'un dérivé en *-anus* du gentile *Ortorius*. Hypothèse difficile à admettre, puisque, du fait que **Martyranu* a abouti à *Matran*, écrit habituellement *Martrans* au XII^e siècle⁵⁵, il faudrait s'attendre ici à **Otrins*.

⁵⁵ Voir mon article *Sur les noms de lieux d'origine latine en -acum et en -anum du canton de Fribourg*, in *Annales fribourgeoises*, vol. XLIII (1958), p. 78.

Ottrens, en-, lieu-dit de St-Saphorin-sur-Morges. 1402 «loco dicto en *octrens*» (Ff 5, f^o I).

Paplen, en-, lieu-dit de Begnins, Siegfried 443. — Dérivé peut-être de *Babilo*, *Papilo*, Förstemann, col. 224.

Patterin, en-, lieu-dit de Grandcour.

Pentherens, mentionné par Jaccard, p. 337, comme lieu-dit de Colombier-sur-Morges. En réalité, l'ancien domaine burgonde chevauchait les territoires des trois communes de Colombier, St-Saphorin et Vullierens (Siegfried 435). Le premier de ces lieux-dits m'est connu par les formes anciennes suivantes: 1402 «loco dicto en *pentheren*» (Ff 5, f^o I); «en *pentherim*» (Ib., f^o X); «en *pentherens*» (Ib., f^o IV). — D'après Jaccard, l'anthroponyme germanique servant de base serait un **Pento* suivi du second terme *-hari*. Le féminin *Penta* est seul catalogué par Förstemann, col. 1194. Gamillscheg, p. 7, y voit un dérivé du lat. *Pentinius*.

«*Perrectens*», ancien lieu-dit de Soveillame, aux environs de Gollion et de Senarclens. 1494 «en *perrectens*» (Fg 18, f^o III^c LXXI). — Il s'agit sans doute d'une graphie erronée pour le *Perrefens* qui suit — à moins que ce ne soit cette dernière qui soit fautive — et qui lui aussi est à égale distance de Gollion, Senarclens et Vulliérans.

Perrefens, lieu-dit de Vulliérans.

«*Pesserens*», ancien lieu-dit de Mollens. 1337 «en *pesserens*» (Fg 2, f^o 5); 1376 «en *pesserens*» (Fj 2, f^o IIII^{xx}); 1496 «en *pesserens* alias eis chaux» (Fj 5, f^o XXXVIII^{vo}).

Rallens, lieu-dit d'Etoy, Siegfried 436.

Raulens, lieu-dit de Colombier-sur-Morges, Siegfried 435. A constitué un ensemble avec *Roulens*, lieu-dit de St-Saphorin-sur-Morges, Siegfried 435. 1402 «loco dicto en *rolent*» (Ff 5, f^o VII); «loco dicto en *roulens*» (Ib., f^o IX).

Regnens, lieu-dit de La Rippe, Siegfried 444. — Le manque de formes anciennes ne permet pas d'établir si oui ou non il s'agit d'un homonyme de *Renens*, *Regnens* en 1476, Jaccard, p. 382.

Rien, en-, lieu-dit de Thierrens.

Rignodens, en-, lieu-dit de Gland, Siegfried 443.

Roffens, en-, lieu-dit de Bremblens.

Romanin, en-, lieu-dit de St-Cierges, Siegfried 296. 1420 «en *romanen*» (Fk 10, f^o CIIII^{vo}); «en *romanens*» (Ib., f^o CXI^{vo}); 1455

«en romanens» (Ib., f^{os} XXI et LII). — Homonyme des *Romanens* fribourgeois: voir plus haut.

Ronnens, en-, lieu-dit de Combremont-le-Grand.

Rossan, en-, lieu-dit de Lully. — Homonyme du *Rossens* fribourgeois, Stadelmann, p. 92, et du *Rossens* vaudois du district de Payerne, Jaccard, p. 393.

Rotens, en-, lieu-dit de Colombier-sur-Morges, Siegfried 435. 1494 «en roctens» (Fg 18, f^o IIII^c LXXIX^{vo}).

Rumillens, en-, ruisseau sur territoire de Chabrey.

Sabolin, en-, lieu-dit de Bofflens.

Saillens, au Creux de-, lieu-dit de Corcelles (Payerne). Selon P. Chessex, *Quelques noms de lieux de la commune de Corcelles...*, Payerne 1938, pp. 71—72, ce serait là une des quatre dénominations du *Creux*, partie la plus encaissée du vallon creusé par le Ruisseau de Creux entre Corcelles et Montagny-la-Ville. Cet auteur ajoute qu'on rencontre déjà en 1548 des mentions de «Creux de *Salliens*» et de «en *Saillen*». Peut-être dérivé de la racine *Saca*, sous laquelle Förstemann, col. 1287, mentionne un féminin *Sacgila*.

Sarandin, en-, 1^o lieu-dit de Vuicherens, Siegfried 307. 1379 «*sorandens*» et «*terram Humberti de Sorandens*» (Fn 5, f^o 38); 1396 «*Willelmi de Serandens*» (Fk 2, f^o C^{vo}); 1395 «*Johannis de serandens*» (Fk 3, f^o XXI); 2^o «*Sorandens*», ancien lieu-dit de Rueyres. 1340 «*Sorandens*» (Ab 6, f^{os} XLVI et 21).

«*Sarnelans*», ancien lieu-dit de Prévonloup. 1365 «en *sarnelans*» (Fn 4, f^o VII); «en *sarnolain*» (Ib., f^o X); «en *salnolans*» (Ib., *ibid.*).

Sarzens, 1^o nom d'une localité vaudoise cité par Jaccard, p. 416; 2^o *Serzens*, sus-, lieu-dit de Grandcour; 3^o «*Sersens*», ancien lieu-dit de Mollens. 1337 «en *sersens*» (Fg 2, f^o 2^{vo}); 1376 «en *sersin*» (Fj 2, f^o IIII^{xx} II); 1496 «en *serzin* alias ou passieux» (Fj 5, f^o XXXV). — Homonymes des *Serzin* fribourgeois dont il a été question plus haut.

«*Sassens*», ancien lieu-dit de Bioley-Magnoux. 1386 «en *sassens*» (Fk 2, f^o LXXVI); «en *sasin*» (Ib., f^o LXXVIII^{vo}).

Saulin, en-, lieu-dit de Cugy. Il s'agit d'un village aujourd'hui disparu, situé entre Bottens et Bretigny-sur-Morrens, mentionné sous les formes *Sollens* en 1292 et *Saulens* en 1289, d'après M. Reymond, *L'abbaye de Montheron*, in *Mémoires et Documents* p. p. la

Société d'Histoire de la Suisse romande, 3^e sér., t. X, Lausanne 1918, p. 183.

Senarclens, nom d'une commune. Comparant les anciennes graphies *Senerclens*, 1011⁵⁶; *Sonarclens*, 1228⁵⁷; *Sunarclens*, 1180; *Sinarclens*, 1279, etc., Jaccard⁵⁸ a été le premier à remarquer que la voyelle de la syllabe initiale de ces formes était indécise, et le premier aussi à tenter une analyse étymologique. Förstemann, col. 1371, donnant sous la racine *Suni* les noms de personne *Sunher* ou *Sunhar* d'une part et de l'autre un composé *Sunichilo*, il estime qu'en ajoutant cette seconde partie — il s'agit évidemment de la finale *-chilo* — à *Sunher*, on aboutit au *Sunerchilingis*, «chez les descendants de *Sunerchilo*» susceptible d'expliquer notre toponyme⁵⁹. Muret, lui, s'est contenté de dire que ce nom est «dérivé, par le suffixe *-ing*, d'un nom d'homme germanique»⁶⁰, mais M. Gamillscheg, tout en reconnaissant d'emblée que *Senarclens* «ist schwer zu deuten», ajoute que «es könnte Ableitung der Namen *Sindrafitils* sein, der in hochdeutscher Form als *Sintarfizilo*, *Sintarfezzil* von Förstemann... an zwei Stellen belegt wird». Il admet en effet que, si étonnant que puisse paraître le passage de *Sindrafitilingis* à *Senarclens*, la phonétique ne saurait s'y opposer, puisque d'une part le passage de *-ndr* à *-nr* est possible, et que d'autre part l'évolution *-tl-* > *kl-* est un phénomène normal dans les langues romanes; on aurait donc eu en galloroman d'abord *Sènrafeklîngus*, qui aurait passé à *Sènrafklîngus* et enfin à *Senraclens*⁶¹. Mais s'il est vrai que l'évolution de *t'l* à *kl* ne fait pas difficulté, celle de *-ndr-* à *-nr-* est invraisemblable. M. Gamillscheg fait état de formes telles que *penre* pour *prendre* < *prehendere* existant «im Norden der französischen Schweiz». Il est exact que l'ALF⁶² donne *pâr* «prendre» pour toute

⁵⁶ *Historiae Patriae Monumenta, Chartarum*, t. I, col. 385.

⁵⁷ *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, éd. Ch. Roth, in *Mémoires et Documents...*, 3^e série, t. III, Lausanne 1948, p. 16.

⁵⁸ JACCARD, p. 427.

⁵⁹ A la vérité, Förstemann ne donne que *Sunher*. Mais ce nom a dû être connu chez nous, puisqu'il s'est maintenu dans *Sunier*, nom de famille.

⁶⁰ E. MURET, in E. MOTTAZ, *op. cit.*, t. II, p. 650.

⁶¹ GAMILLSCHEG, p. 90.

⁶² J. GILLIÉRON, E. EDMONT, *Atlas linguistique de la France*, carte n° 1089 (*prendre*). Pour *-ndr-* en territoire bernois et fribourgeois, voir J. ZIMMERLI,

cette région; mais il ne s'agit que du Jura Bernois, dont les parlers, on le sait, ont une origine totalement différente de ceux du reste de la Suisse romande, qui eux, ont toujours des formes comme *prādr*, *prēdr*.

Si de graves objections phonétiques s'opposent à cette solution, celle de Jaccard aussi est insoutenable, ne serait-ce que parce qu'elle postule une dérivation en *-ichilo* d'un nom solennel *Sunhar*. Il faut donc chercher ailleurs. Perrenot a pensé que *Senarclens* était un toponyme composé, et a dit, fort prudemment du reste, qu'«il se peut que *sen-*, *sun-*, *son-* soit une déformation de l'allemand *ze*, *zu*», qui précéderait le vrai nom *Arclens*, lequel équivaldrait à **Arkilingos* «chez les *Arkilingi*», du nom de personne *Arkilo*⁶³. Hypothèse invraisemblable elle aussi, dont nous retiendrons toutefois l'idée que *Senarclens* est un composé d'un premier terme qu'il s'agit de déterminer, et d'un *Arkilo*. Le village en question est situé à l'extrémité sud d'une petite chaîne boisée qui sépare la vallée du Veyron de celle de la Venoge. L'église de Senarclens étant à 591 m d'altitude, et la partie nord de la localité à 596 m, la route qui par le nord-est se dirige vers Cossonay ne descend que d'une vingtaine de mètres; par contre, vu du sud-ouest et du sud-est, Senarclens se présente comme étant surélevé, puisque le marais de Rosey est à 568 m, la dépression de Soveillame à 556 m et le marais des Lèches à 537 m. Etant donné que les toponymes composés de *summu* suivi d'un nom ne sont pas rares en Suisse romande⁶⁴, et que nous avons vu plus haut que le *Senilliens* de Rossens (Fribourg) s'appelle *en czon nylien* en 1379, il est on ne peut plus naturel que *Senarclens*

Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz, 1. Teil, Basel und Genf 1891, Lauttabellen IV et VIII; et 2. Teil, Basel und Genf 1895, Lauttabellen IV et VIII. Voir surtout, pour l'ensemble de la Suisse romande, L. GAUCHAT, L. JEANJAQUET, E. TAPPOLET, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Neuchâtel 1925, pp. 54—55, n° 160 (*tondre*), et pp. 94—95 (*prendre*). La comparaison des résultats auxquels aboutissent *tondere* et *prehendere* montre que les formes *panr*, avec disparition du premier *-r-*, sont dues à une dissimilation, qui ne s'est pas produite, cela va sans dire, dans l'étymon imaginé par M. Gamillscheg.

⁶³ PERRENOT, pp. 148—149.

⁶⁴ Voir là-dessus JACCARD, pp. 439—440.

proviennent d'un *in summu Arkilingos* antérieur, Förstemann, col. 144, fournissant un nom *Argila* sous la base *Arga*.

Serclens, lieu-dit d'Ogens. 1340 «en *cerclein*» (Ab 6, f^o XLIII^{vo}); 1386 «en *cerclens*» (Fk 2, f^o LXXXVIII^{vo}); 1403 «en *cerclens*» (Fn 9, f^o XXXV).

Serpens, en-, lieu-dit de Corcelles (Payerne). P. Chessex, *op. cit.*, p. 124, donne une mention de 1375 «pâquier du *Serpent*» et une autre de 1548 «en *Serpent*». Il ne s'agit là que d'une étymologie populaire.

Sorrens, en-, lieu-dit de Villars-Ste-Croix déjà mentionné par Jaccard, p. 443, en même temps que le nom du village fribourgeois de *Sorens*, Stadelmann, p. 93. Comme il ne donne pas de forme ancienne, je citerai: 1490 «en *sorren*» (Fg 11, f^o 112).

Sufforens, lieu-dit de Corcelles (Payerne). Voir le *Sofferens* fribourgeois.

Tantonnin, en-, lieu-dit de Ferlens. — Sans doute un homonyme du *Tinterin* fribourgeois, *Tentenens* au XII^e siècle, étudié par Stadelmann, p. 93, et Jaccard, p. 462. Sur l'origine et la formation de ce nom, voir plus loin.

Tollerens, en-, lieu-dit de St-Cierges. 1420 «en *torolyn*» (Fk 10, f^o CV^{vo}); «en *torellens*» (Ib., f^o CVI^{vo}); 1455 «loco dicto en *Torelens*» (Ib., f^o XXII^{vo}); «en *toren lens*» (Ib., f^o LIII^{vo}).

«*Trolians*», ancien lieu-dit de Dizy. 1494 «en *trolians*» (Fg 18, f^o IIII^c LXXV).

Vaillens, en-, lieu-dit de Rueyres.

Vallaclens, sur-, lieu-dit de Mézery; Siegfried 294 l'écrit *Valaclin*.

Vertelin, en-, lieu-dit de Gland, Siegfried 443. — Il pourrait s'agir d'un homonyme du *Vertelin* fribourgeois de Lussy.

«*Vignierens*», ancien lieu-dit de Denges. 1402 «loco dicto en *vignierens*» (Ff 5, f^{os} XXXXII, XXXXIII, etc.).

Viorens, en-, lieu-dit d'Etagnières, Siegfried 306.

Vualens, lieu-dit d'Apples, qui a constitué un tout avec *en Vualens*, lieu-dit de La Chaux. 1376 «in *wallens*» (Fj 2, f^o VII^{vo}); «in loco dicto in *wallens*» (Ib., f^o IX^{vo}).

Vuardens, en-, lieu-dit de Lussy, Siegfried 437. — Peut-être dérivé en *-ingos* de *Wardo*, Förstemann, col. 1539.

«*Vuarmeren*», ancien lieu-dit de Corcelles (Payerne). Non men-

tionné par P. Chessex. Milieu du XV^e siècle «*pascua de vuarmeren*» (Fm 3, f^o VII^{vo}). Dans ce même terrier ce toponyme apparaît à plusieurs reprises sous des formes erronées, «*vuarmenon*» (f^o XII^{vo}); «*vuarminon*» (f^o XVII); «*vuarmynon*» (f^o XXVII); «*vuarmiron*» (f^o XXI^{vo}). — Homonyme du *Vuarmarens* fribourgeois, Stadelmann, p. 27.

Vuarrens, lieu-dit de Pampigny, Siegfried 302. Homonyme de *Vuarrens*, commune du district d'Echallens, dont Jaccard, p. 525, fait un dérivé de *Waro*. 1376 «*in warens*» (Fj 2, f^o LV); 1495 «*loco dicto en vuarens*» (Fg 1, f^o 410^{vo}); 1496 «*en Waren*», «*rivum de Waren*» (Fj 5, f^o VII^{xx} XVII^{vo}).

Vuichent, lieu-dit de La Chaux, Siegfried 303.

Vuillaufens, en-, lieu-dit de St-Barthélemy. — Homonyme du *Vuillafans* du département du Doubs, que Gamillscheg, p. 94, explique par un *Wiliwulfingôs* dérivé du nom *Williolf*, Förstemann, col. 1606.

Vullierens, en-, lieu-dit des communes d'Onnens et de Bonvillars, Siegfried 285 et 284. — Homonyme du nom de la commune de *Vullierens*, Jaccard, p. 530, nom que Gamillscheg, p. 94, dérive de *Wiliharjis*.

*

Si le canton de Genève ne paraît pas connaître de formations toponymiques en *-ingos* — ce qui provient, j'imagine, autant de l'exiguïté du territoire que d'une romanisation plus intense et plus résistante —, celui de Neuchâtel, par contre, au moins dans sa partie basse, apporte à la catégorie qui nous intéresse un contingent, réduit sans doute, mais néanmoins de valeur. Car si des noms recueillis par Jaccard, *Fresens* (p. 178), *Marin* (p. 260), *Montmollin* (p. 291), *Vermondens* (p. 500) et *Voens* (p. 519), M. Gamillscheg n'accepte que *Fresens* (p. 80), *Vermondens* (p. 93) et *Voens* (id.), il semble bien qu'il faille ajouter à ce groupe deux autres noms recueillis par Stadelmann (p. 103) dans une charte publiée par Matile⁶⁵ où, à côté de

⁶⁵ G.-A. MATILE, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, Neuchâtel 1844, p. 478. A la page précédente, cet acte de 1340 contient un «*rivum dictum Bavens*» qui n'a pas été relevé par Stadelmann.

«*Fressens*» qui s'est conservé jusqu'à nous, figurent «*Mullens*, *Mullins*» et la «villula de *Orperens*».

Quant aux données relatives au Jura Bernois, le moins qu'on puisse en dire est qu'elles mériteraient d'être sérieusement réexaminées avant qu'on en puisse tirer quelque conclusion que ce soit. Jaccard⁶⁶ considère comme noms burgondes en *-ingos* ceux de *Goumois*, *Lamboing*, *Macolin*, *Morenges*, *Orvin*, *Recolaine* et *Renan*; Perrenot⁶⁷, ceux de *Boujean*, *Lamboing*, *Macolin*, *Orvin*, *Renan* et *Tramelan*; quant à Muret et à M. Gamillscheg, leur liste est beaucoup plus réduite, puisque le premier n'accepte que *Lamboing* et *Renan*⁶⁸, et le second les noms de *Goumois* et de *Lamboing*⁶⁹. Et je crois que ces deux savants ont eu raison d'être prudents. Car ce n'est pas une justification, après tout, que ces toponymes romans soient pourvus d'un beau correspondant aussi germanique qu'officiel en *-ingen*, pour qu'on ait le droit d'en conclure à leur origine burgonde ou, plus généralement, germanique: Muret déjà, à propos du *Deutsches Ortsnamenbüchlein für die Westschweiz*, publié en 1907 par Eduard Blocher et Emil Garraux⁷⁰, a remarqué que «la plupart des formes allemandes enregistrées par les deux auteurs, animés d'un fâcheux esprit de propagande pangermanique, sont d'un usage très rare ou très restreint» et que «plusieurs ne sont connus que par des documents émanés de la chancellerie des Etats de Berne et de Fribourg, dont l'allemand était autrefois la seule langue officielle»⁷¹. Jaccard, par exemple, partant du fait que *Recolaine* se dit *Ricklingen* en allemand, fait de ce nom un dérivé de l'anthroponyme *Richilo*⁷². Mais pourquoi ce toponyme *Recolaine*, porté par un hameau perdu, ne serait-il pas tout simplement, comme tant de *Recules*, *Reculet*,

⁶⁶ JACCARD, pp. 196, 220, 248, 295, 322, 380 et 382.

⁶⁷ PERRENOT, pp. 132, 141, 143, 145 et 147.

⁶⁸ MURET, *Les noms de lieux germaniques...*, p. 213.

⁶⁹ GAMILLSCHEG, pp. 82 et 83.

⁷⁰ Ce travail a paru d'abord comme article sous le titre *Die deutschen Ortsnamenformen der Westschweiz*, in *Deutsche Erde*, vol. V (1906), pp. 170—182, puis à part, sous le titre mentionné, Zürich und Leipzig 1907. Voir là-dessus L. GAUCHAT et J. JEANJAQUET, *Bibliographie linguistique...*, t. II, p. 284, n° 2034.

⁷¹ E. MURET, *De quelques désinences...*, pp. 22—23.

⁷² JACCARD, p. 380.

Réculan, *Reculanaz* de la Suisse romande, un dérivé de *recul* au sens de «terrain reculé»⁷³, c'est-à-dire éloigné du centre habité principal? — Un cas très différent d'aspect maintenant: celui de *Goumois*. Jaccard⁷⁴, et après lui M. Gamillscheg⁷⁵, tablant sur les graphies «*Gomoensem ecclesiam*» de 1177, *Gumoens*, *Goumoens* de 1237 et 1244, ont vu dans ce toponyme, l'un un dérivé du nom de personne *Guma*, l'autre du nom burgonde *Gúdmôths*. Le seul ennui est que, selon Perrenot, la mention de 1177 se rapporterait au *Goumois* du canton de Maiche, dans le Doubs⁷⁶. — Quant à *Tramelan*, je crois avoir montré qu'il s'agit d'un dérivé du nom de la *Trame*, cours d'eau qui baigne la localité en question, nom d'origine gauloise et signifiant «la très rapide»⁷⁷, la finale *-an* représentant sans doute, d'après Muret, le suffixe *-incus*, qui se retrouverait dans *Orvin*, formé probablement, dit le savant genevois, du gentilice *Ulvius*⁷⁸. C'est dire, bref, que la forme germanique *Tremlingen*, *Trimellingen* attestée par deux fois aux alentours de 1330⁷⁹, n'est qu'une germanisation très approximative, et surtout parfaitement arbitraire quant à sa finale, du *Tremeleins* roman attesté en 1178, et du *Tremmelein* de 1384⁸⁰.

Inutile de poursuivre cet examen. Nous constaterons prudemment que nos noms en *-ingos* apparaissent en Suisse romande dans un territoire qui s'étend du nord du lac de Neuchâtel aux bords du Léman, de la Sarine aux alentours de Nyon. Leur nombre, si important qu'il soit déjà, sera encore susceptible d'être augmenté, puisque le fait même que la série des noms locaux en *-ingos* ayant survécu jusqu'à nos jours peut s'allonger dans des proportions certes non négligeables par des recherches portant sur des textes d'archives, permet d'entrevoir cette vérité, que du milieu du V^e siècle au XIV^e,

⁷³ JACCARD, p. 381.

⁷⁴ JACCARD, p. 196.

⁷⁵ GAMILLSCHEG, p. 82.

⁷⁶ PERRENOT, p. 92.

⁷⁷ P. AEBISCHER, *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois*. Deuxième série, in *Annales fribourgeoises*, XIII^e année (1925), pp. 238—239.

⁷⁸ E. MURET, *De quelques désinences...*, pp. 563 et 78.

⁷⁹ J. TROUILLAT, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, t. III, pp. 339 et 348.

⁸⁰ J. TROUILLAT, *op. cit.*, t. I, p. 363, et t. IV, p. 451.

c'est-à-dire pendant neuf cents ans, Dieu sait combien de toponymes de même formation ont dû disparaître à tout jamais.

Un autre problème se pose toutefois, qui a trait non pas à la multiplicité des noms en *-ingos* dans le temps, mais à leur distribution dans l'espace. Stadelmann déjà a inséré dans sa liste des toponymes en *-ens*, en même temps que ceux qu'il a recueillis dans la partie française du canton de Fribourg, ceux qui appartiennent aux districts allemands de la Singine et du Lac, soit ceux de *Basens* = *Bösingen*, de *Guin* = *Düdingen*, de *Lourtens* = *Lurtigen* et de *Tinterin* = *Tentlingen*. Mais il faut observer qu'il y en a quelques autres encore, de même formation, qui auraient mérité d'être portés sur la liste: ceux de *Balsingen*, de *Fendringen* et de *Helmetingen*, que Saladin du reste a ajoutés aux quatre précédents⁸¹. Tous noms de localités sises, je le répète, dans la partie actuellement allemande du canton, entre le cours de la Sarine et celui de la Singine.

Mais est-ce bien tout? Chacun sait qu'il existe dans le district de la Gruyère une commune de langue allemande, *Bellegarde* = *Jaun*. Or, au nord-nord-est de cette localité s'élève l'*Alpligenfluh*, sommet de 1952 m qui conserve le nom d'un lieu-dit, *Alpligen*, mentionné à plus d'une reprise dans des textes médiévaux: citons «an *alplingen*» en 1449 (T Bellegarde n° 20, f° II^{vo}); «en *alplenga*», «en *alplingen*», «sub *laplinga*» en 1430 (Ib. n° 22, f°s I^{vo}, III et VII); «en *alpillanga*», «in *alpilenga*», «en *alplenga*», «en *alplanga*» en 1380 (Quernet n° 35, f°s LIIII, LXIX et LXXI). De plus la carte Siegfried, feuille 365, situe un bâtiment — sans doute un chalet — du nom de *Hotfingen* (dont je ne connais qu'une mention ancienne: «in *Hotfingen*» sur le plan n° 61, feuille 17, dressé en 1783), à une altitude de 1358 m à l'est du village, au-dessus de la route qui, par le Jaunpass, joint Bellegarde à Boltigen. Que faire de ces deux toponymes? Les ajouter aux *Düdingen*, *Winterlingen* et autres de la Singine et du Lac, c'est-à-dire, pratiquement, à notre liste des noms burgondes en *-ingos*? Ou bien leur attribuer une origine diverse?

Mais suivre la première de ces voies nous obligerait à procéder, en faveur des Burgondes, à annexion sur annexion, et nous ferait par conséquent aboutir à une suite d'absurdités. Car dans la région

⁸¹ G. SALADIN, *Zur Siedlungsgeschichte des freiburgischen Sensebezirks*, thèse de Fribourg, Fribourg 1923, pp. 93—94.

même de Hotfingen, mais sur territoire bernois, nous avons la *Reidigenalp* à 1700 m d'altitude environ; dans la vallée de la Simme, voilà le bourg de *Boltigen*; puis des dizaines de toponymes de même formation: il faut constater qu'il n'y a pratiquement pas de solution de continuité, le long de toute la frontière fribourgeoise, entre le domaine des noms en *-ens* et celui des toponymes en *-igen*, *-ingen*, qui se pressent le long de l'Aar pour aboutir à la vallée du Rhin, aussi bien de Waldshut en amont jusqu'à l'extrémité du lac de Constance qu'à l'ouest de cette ville jusque bien loin au nord de Bâle. D'autre part il y a le fait, dûment établi par Bachmann⁸², et corroboré par J. U. Hubschmied⁸³, que le suffixe *-ingas* est encore productif dans les parlers alémaniques de l'Oberland Bernois, d'où il s'étend jusqu'à Gressoney dans la Vallée d'Aoste, régions où il sert à former des dérivés toponymiques de noms de famille, des noms de propriétés montagnardes en particulier, ce qui est exactement le cas des noms que nous avons rencontrés à Bellegarde. Impossible, bref, de réunir noms en *-ens* et noms en *-ingen* en un seul domaine, à moins de les considérer tous comme d'origine alémanique, comme l'a fait Ferdinand Lot⁸⁴, après beaucoup d'autres, du reste. Mais cette théorie n'a pas fait long feu, et la provenance burgonde de nos formations en *-ens* a été, dans son ensemble, admise par Muret⁸⁵, et plus récemment encore par M. Frings⁸⁶ et par M. von Wartburg⁸⁷.

⁸² A. BACHMANN, *Eine alte schweizerdeutsche Patronymikalbildung*, in *Festgabe Ad. Kägi*, Frauenfeld 1919, pp. 218—240.

⁸³ J.-U. HUBSCHMIED, *Über Ortsnamen des Amtes Burgdorf und der Gemeinden Bätterkinden und Utzensdorf*, in *Heimatbuch Burgdorf*, III, 1938, p. 716; le même, *Über Ortsnamen des Amtes Frütigen*, s. l., 1940, p. 29; le même, *Über Ortsnamen des Amtes Thun*, in *Das Amt Thun*, vol. I, Thun 1944, p. 180.

⁸⁴ F. LOT, dans son compte-rendu de A. DAUZAT, *Les noms de lieux; origine et évolution*, in *Romania*, vol. LII (1926), p. 522; cf. le même, *La fin du monde antique et le début du moyen âge*, Paris 1927, pp. 364 et 412.

⁸⁵ E. MURET, *Les noms de lieux germaniques...*, pp. 211—221.

⁸⁶ Th. FRINGS, dans son compte-rendu de E. GAMILLSCHEG, *Romania Germanica*, vol. I, in *Anzeiger für deutsches Altertum und deutsche Literatur*, vol. LV (1936), pp. 17—19 et 22, publié en appendice à la *Zeitschrift für deutsches Altertum und deutsche Literatur*, vol. 73 (1936).

⁸⁷ W. VON WARTBURG, *Umfang und Bedeutung der germanischen Siedlung*

Avant de dire un mot du délicat problème posé par la délimitation entre Burgondes et Alémanes en Suisse romande, qu'il me soit permis d'ajouter un complément de preuve de la «burgondicité» de cette région. Il est évident, il est logique qu'un toponyme du type *Gueux* < *Gothi*, ou *Sarmaise* < *Sarmatia*, ne peut avoir de signification que pour autant qu'il s'applique à une localité qui, par exception, est habitée par des Goths ou des Sarmates, noyés au milieu d'une population d'origine différente. Or il existe au sud-est de Romont, à peu de distance de Sâles (Gruyère), un petit endroit appelé aujourd'hui *La Magne*, *Alamania* en 1364⁸⁸ dont Jaccard⁸⁹ veut faire une (*villa*) *magna*, sans même se douter que cet adjectif est inconnu chez nous. De même le canton de Vaud connaît le toponyme *Allaman*, *Alamant* en 1234 et plus tard. Sans doute Muret le considère-t-il comme étant «identique à un nom d'homme fréquent au moyen âge, sous les formes *A(l)lemandus...*, *Alamannus*, *Alamant*»⁹⁰; mais en réalité rien ne s'oppose à ce que ces deux noms de *La Magne* et d'*Allaman* ne soient pas beaucoup plus anciens, et qu'il aient été donnés à des endroits habités par des Alémanes, alors que le gros de la population des alentours ne pouvait être que des Burgondes plus ou moins romanisés. Une contre-épreuve est du reste possible, grâce à l'examen des dérivés toponymiques de *Burgundia*. Or je n'en connais qu'un seul, *Bourgoin* dans le département de l'Isère, *Burgundium* en 1183⁹¹, localité située sans doute dans l'ancienne Bur-

in Nordgallien im 5. und 6. Jahrhundert, in *Schweizer Beiträge zur allgemeinen Geschichte*, vol. 2 (1944), pp. 31—38. Voir les cartes 4 et 5 qui accompagnent cet article.

⁸⁸ *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. IV, p. 633. Pour d'autres formes anciennes, voir mon travail *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg*, thèse de Fribourg, Genève 1923, p. 29, et *Biblioteca dell'«Archivum romanicum»*, 2^a ser., vol. VI, Genève 1923.

⁸⁹ JACCARD, p. 249.

⁹⁰ E. MURET in E. MOTTAZ, *op. cit.*, t. I, p. 57. Le même auteur donne également, sur territoire de Rougemont, le nom de hameau *Les Allamans*, qui, dit-il, «apparaît déjà sous le même nom en 1239: *Rodulfus des Allamans*». Ce nom pluriel s'explique par le fait que l'endroit en question est situé à la limite linguistique, et l'était déjà en 1115, puisque la Pancarte de Rougemont dressée cette année-là parle d'un cours d'eau «in ea parte que finem facit contra alaemanos» (P. AEBISCHER, *La pancarte de Rougemont de 1115*, in *Revue historique vaudoise*, 28^e année (1920), p. 5).

gundia, mais dans une région où les noms en *-ingos* font totalement défaut. De même qu'un établissement burgonde entre l'Isère et le Rhône était un fait exceptionnel, ainsi une fondation alémanique dans ce qui constitue aujourd'hui la Suisse romande était-elle assez rare pour qu'il ait suffi, pour la désigner et la reconnaître, d'avoir recours à un nom désignant ces allogènes.

Ce qui vaut la peine encore d'être examiné, c'est le rapport qui existe entre les données historiques que nous connaissons sur l'étendue de la Burgundia, et les indications fournies par la toponymie. On a reproduit cent fois le passage du faux Prosper Tiro qui, pour l'année 443, relate que «Sapaudia Burgundionum reliquiis datur cum indigenis dividenda»⁹². Mais quelle était l'extension de cette Sapaudia? Par deux fois, M. P.-Ed. Martin a tenté de résoudre ce problème, problème difficile, reconnaît-il justement, du fait que «les renseignements manquent sur la signification de ce terme de 'Sapaudia' à la fin de l'empire romain», que «les textes sont discutables et contradictoires et l'opinion des érudits est aussi variable que peu définitive»⁹³. N'empêche qu'on peut admettre la solution qu'il propose et qu'il a dûment étudiée deux fois, d'autant plus que ses premières conclusions, datées de 1910⁹⁴, sont pratiquement les mêmes que celles auxquelles il a abouti plus de vingt ans après, alors qu'il a estimé que la Sapaudia formait une circonscription dont le noyau central était constitué par le territoire des cités de Genève et de Grenoble, que «très probablement la Maurienne et la Tarentaise étaient également comprises dans ses limites», et que le lac Léman et le cours du Rhône en auraient formé la limite au nord et au nord-ouest⁹⁵. Mais nous savons aussi que peu après les Burgondes dépassèrent ces limites: les historiens les montrent avançant

⁹¹ A. VINCENT, *Toponymie de la France*, Bruxelles 1937, p. 372, § 695.

⁹² MGH, *Auctorum antiquissimorum*, t. IX, *Chronica minora* I, *Chronica gallica* a. CCCCLII et DXI, Berlin 1892, p. 660.

⁹³ P.-ED. MARTIN, *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne*, 534—715. Genève et Paris 1910, p. 7. A la note 4, l'auteur fournit les renseignements bibliographiques relatifs aux auteurs qui ont traité de ce problème.

⁹⁴ P.-ED. MARTIN, *op. cit.*, pp. 25 et 24.

⁹⁵ P.-ED. MARTIN, *Le problème de la «Sapaudia»*, in *Revue d'histoire suisse*, 13^e année (1933), p. 205.

en Gaule en 456, probablement dans la Première Lyonnaise, dans le sud de la Viennoise en 463 — ils atteignirent Vienne et Lyon en 470 — enfin Langres peut-être vers 460, en tout cas en 487⁹⁶. A cette date, dit M. P.-Ed. Martin, «le pays qui s'étend à l'est du Jura et qui est séparé de la ,Sapaudia' par le Léman et le Rhône est libre encore de Barbares; il est exposé aux invasions des Alamans, du côté du nord, mais il fait encore partie de l'empire». Ce savant ajoute qu'«il est donc plus que probable que les Burgondes ne se sont pas tenus bien longtemps de ce côté-là, derrière le Rhône et le lac, et que, comme ailleurs, ils se sont avancés en Séquanais transjurane, à la fin du V^e siècle, en tant que protecteurs des provinciaux contre le fisc et les Barbares», et que «les Alamans n'ayant pas encore franchi en masse le Rhin, il ne faut plus considérer cette avance burgonde vers le nord-est, comme une conquête sur les vaincus de Clovis, ou comme une résistance à leur occupation, mais comme un établissement progressif et normal dans une province encore romaine»⁹⁷.

En d'autres termes, les Burgondes ont été, face aux barbares Alémanes, des défenseurs de la romanité, et par conséquent de la civilisation. Leurs établissements n'étaient pas seulement des exploitations agricoles, mais, et je dirais: surtout, des postes militaires. Conclusion qui cadre à merveille avec les données fournies par les noms en *-ingos*, qui sont particulièrement denses dans la zone située entre les Vosges et le Jura d'une part, dans celle située entre ce même Jura et les Préalpes fribourgeoises de l'autre, c'est-à-dire dans deux régions qui constituaient, du point de vue stratégique, deux trouées qui s'offraient tout naturellement à un envahisseur provenant de la vallée du Rhin sise aux abords de Bâle.

Si nous examinons en effet une carte où figure l'ensemble des établissements burgondes, nous constatons, toute réserve étant faite sur la valeur et le nombre des matériaux utilisés, que les groupements de noms en *-ingos* constituent trois ensembles particulièrement denses. En premier lieu le sud-est de la Haute-Saône, avec la presque totalité du département du Doubs et la moitié nord de celui du Jura;

⁹⁶ P.-ED. MARTIN, *Etudes critiques...*, p. 28.

⁹⁷ P.-ED. MARTIN, *op. cit.*, pp. 66—67.

en second lieu le sud-est de l'Ain, et en troisième lieu l'ensemble formé par la Suisse romande: cela d'après la carte dressée par M. Gamillscheg⁹⁸, carte dont le tort principal, pour nous, est d'être à une trop grande échelle. Pour la Suisse romande, nous disposons heureusement d'une carte plus détaillée, sur laquelle ont trouvé place les cent toponymes en *-ingos* retenus par Muret⁹⁹. Nous y voyons que la répartition de ces noms n'est de loin pas uniforme, puisqu'il n'y en a aucun dans le Jura, aucun à l'ouest de l'Aubonne, aucun de Lausanne à l'extrémité est du Léman, deux seuls sur la rive droite de la Sarine au sud de Fribourg, aucun dans le Pays d'En-haut. Par contre, ils sont fort nombreux le long de la Glâne, de la Broye, de la Menthue, de la Thièle et de la Venoge. Tout se passe comme si ces établissements avaient été fondés sur de bonnes terres cultivables, loin des fonds marécageux et des ensembles boisés et relativement élevés; mais tout se passe aussi comme s'ils avaient été groupés le long des vallées qui auraient pu permettre à un envahisseur venant du nord de pénétrer dans les zones plus densément romanisées. Et cette impression ressort plus clairement encore du fait que nos recherches ont mis au jour plus de dix nouveaux toponymes en *-ens* dans la seule région de Payerne, région tout particulièrement vulnérable.

Mais venons-en au problème, bien souvent débattu, de la limite entre Burgondes et Alémanes. Avec raison, M. P.-Ed. Martin a remarqué que cette ligne de rencontre entre les deux peuples est difficile à tracer¹⁰⁰: si difficile, ajouterons-nous, qu'avec quelque hypocrisie les auteurs ont préféré se contenter de la dessiner, en un trait aussi épais que possible, sur des cartes à très petite échelle¹⁰¹, ou bien, comme Muret, de ne pas la mentionner du tout. Je donnerais volontiers raison à J. U. Hubschmied qui, à propos de la région de Berthoud, a observé que «keine scharfe Grenze trennte das bur-

⁹⁸ GAMILLSCHEG, p. 16, carte n° I.

⁹⁹ E. MURET, *Le suffixe germanique...*, p. 213.

¹⁰⁰ P.-ED. MARTIN, *op. cit.*, p. 5.

¹⁰¹ Voir entre autres, en plus de celle de Gamillscheg, celle de L. GAUCHAT, in *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. V, p. 260; W. VON WARTBURG, *art. cit.*, p. 23, carte 1; le même, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Bern 1950, p. 73, carte 9.

gundische und das alemannische Siedlungsgebiet», que cette région et les communes de Bätterkinden et d'Utzensdorf, bien qu'appartenant à l'«archidiaconatus Burgundus» de l'évêché de Constance, laissaient supposer, par ces noms mêmes, «dass es einst im westlichen Teile der heutigen deutschen Schweiz auch burgundische Siedlungen gab, die erst später alemannisiert worden sind», les toponymes *Kerrenriet* (dérivé d'un nom de personne burgonde *Kerras*, *Cherras*), *Utzensdorf* (Uranertorfus en 1009, pour **Uzanestorfus*, formé sur l'anthroponyme burgonde **Utta*), de même que ceux de *Guggisberg* et de *Riggisberg* témoignent en faveur d'une origine burgonde¹⁰². Ce qui ne veut pas dire que les conditions géographiques locales n'aient pas pu constituer pratiquement une barrière peu aisément franchissable: tels les Grands Marais, les collines boisées du district actuel de la Singine, les Préalpes fribourgeoises et les Alpes vaudoises.

Mais si, dans l'ensemble qui constitue aujourd'hui la Suisse romande il a pu y avoir très tôt des infiltrations alémaniques, démontrées non seulement par la présence de ces toponymes *La Magne* et *Allaman* dont nous avons parlé, mais par les noms de *Rossenges*, *Martherenges* et autres dont Muret a démontré l'origine alémanique¹⁰³, il y a eu surtout, très tôt aussi, symbiose pacifique des Helvéto-romains et des Burgondes. Symbiose qui trouve son expression dans la constitution interne de bon nombre de toponymes en *-ingos* > *-ens*. Stadelmann déjà avait estimé possible que les Germains aient ajouté leur suffixe *-ing* à des noms celtiques ou romans préexistants, mais il estimait toutefois que ces cas étaient assez rares, et que «la plupart des vocables en question sont formés d'éléments germaniques». «Pour un assez grand nombre, ajoutait-il, la chose est de toute évidence»¹⁰⁴. N'empêche que cet érudit n'a pas eu le courage d'opérer les discriminations nécessaires: pour *Besencens* ou *Bossonnens*, il ne donne aucune étymologie; pour *Ecublens*, *Ecuvillens*, *Maconnens* et *Marsens*, il n'hésite pas devant une étymologie germanique; pour *Promasens*, il trouve à grand-peine, comme

¹⁰² J. U. HUBSCHMIED, *Über Ortsnamen des Amtes Burgdorf...*, pp. 715 et 748, note 11.

¹⁰³ E. MURET, *Le suffixe germanique...*, pp. 299—300.

¹⁰⁴ STADELMANN, p. 53.

parrains, les noms d'un moine de Bénévent et d'un saint personnage cité par les Bollandistes, *Promas* et *Promasius*; et bien qu'il reconnaisse que la provenance de ces anthroponymes est inconnue, il n'exclut pas là non plus une origine germanique, sous le fallacieux prétexte qu'on rencontre *Promas* «au milieu des noms propres exclusivement germaniques des membres de l'antique couvent de S. Modeste, à Bénévent»¹⁰⁵. Même pour *Romanens*, il penche pour un étymon germanique: il n'y a que pour *Orsonnens* qu'à regret il propose comme base un nom latin, avec d'ailleurs une demi-solution germanique, puisqu'il écrit que «ce vocable peut représenter le nom latin *Ursinus* ou résulter d'une composition germanique dont le premier terme aurait été l'élément *Urs-* emprunté à l'onomastique romaine»¹⁰⁶.

Pourtant, antérieurement à la parution du travail de Stadelmann, Flechia déjà¹⁰⁷ avait attiré l'attention sur le fait qu'un toponyme en *-engo* pouvait avoir comme base un nom latin. Et, dès les premières années de ce siècle, Salvioni¹⁰⁸, Philippon¹⁰⁹, Marteaux¹¹⁰, puis Muret¹¹¹ ont fait la même constatation, ce dernier ayant étudié en particulier les noms romans de *Sottens*, *Chevrens*, *Bossonnens* et *Macconnens*. Plus récemment encore, M. Gamillscheg a consacré plusieurs pages de sa *Romania Germanica* aux toponymes qui selon lui ont troqué le suffixe gallo-roman *-acum* contre le *-ingos* burgonde: c'est ainsi que, pour la Suisse romande, il voit dans *Pallens* (Montreux), un *Palliacum*, dans *Pellens* un *Pelliacum*, dans *Pentherens* enfin un *Pentiniacum*¹¹². Et c'est de la même façon qu'il explique une trentaine de noms de lieux du territoire de Belfort, ainsi

¹⁰⁵ STADELMANN, p. 88.

¹⁰⁶ STADELMANN, p. 87.

¹⁰⁷ G. FLECHIA, *Di alcune forme de' nomi locali dell'Italia superiore*, in *Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino*, ser. II^a, t. XXVII, *Scienze morali, storiche, filologiche*, Torino 1873, p. 367.

¹⁰⁸ C. SALVIONI, *Ancora i nomi levantinesi in -engo*, in *Bolletino storico della Svizzera italiana*, vol. XXV (1903), p. 98.

¹⁰⁹ E. PHILIPON, *Provençal -enc; italien -ingo, engo*, in *Romania*, t. XXXV (1906), p. 1 sqq.

¹¹⁰ CH. MARTEAUX, *Les noms de propriétés après le V^e siècle*, in *Revue savoisienne*, 41^e année (1900), p. 104.

¹¹² GAMILLSCHEG, pp. 6—10, et vol. II, p. 71.

que des départements du Doubs, du Jura, de la Côte-d'Or, de l'Ain, de la Haute-Savoie et de l'Isère.

Partant du fait que le nom *Payerne* correspond à la forme médiévale *Paterniacum* et à la forme allemande *Peterlingen*, et que *Payerne* a été expliqué par Muret par un *Paternius*¹¹³ dont *Paterniacum* est un dérivé en *-acum*, suffixe rendu en allemand par *-ingen*, j'ai montré il y a quelque vingt ans¹¹⁴, dans une étude que je ne fais que résumer ici, que nombre de toponymes fribourgeois ou vaudois en *-ens* n'ont en réalité de germanique que le suffixe. C'est le cas de *Massonnens*, qui n'est que l'adaptation burgonde du nom du lieu-dit voisin *Massongex*¹¹⁵, lui-même dérivé du gentilice **Maxuminius* pour **Maximinius*, diminutif de *Maximus*; c'est le cas de *Besencens* dérivé de **Busentius*, ou plutôt de *Byzantius*; de *Châtillens* (Vaud) dérivé de **Castilius* ou de **Castellius*; d'*Ecuvillens* dont la base est *Scopilius* ou **Scopellius*; de *Lovatens* dérivé de *Lupittus* — solution déjà proposée par Muret¹¹⁶ —; c'est le cas encore de *Macconnens* formé sur le gentilice *Macconius*; de *Promasens* qui s'explique par un *Primisius* ou **Primasius* devenus **Prumisius* ou **Prumasius*; c'est le cas du *Tinterin* fribourgeois, et par conséquent du *Tantonin* de Ferlens (Vaud), dérivé du gentilice *Tentinius*, *Tintenius*. Et c'est le cas aussi, peut-être, des divers *Clarens* vaudois, qui s'expliqueraient fort bien, au moins théoriquement, par un gentilice *Clarius*, n'était le fait qu'ils sont situés dans des régions où les noms en *-ingos* sont des plus rares. Tout cela sans compter les *Sottens*, *Pal lens*, *Pellens*, *Pentherens*, dont l'origine latine, avec finale burgonde, a déjà été détectée, ainsi que je l'ai dit plus haut, par Muret et par M. Gamillscheg. Nous concluons donc qu'il est de bonne méthode, lorsqu'on veut rechercher l'étymologie des noms en *-ingos*, de ne pas tenter des efforts désespérés pour leur trouver une base germanique,

¹¹³ E. MURET, in E. MOTTAZ, *op. cit.*, t. II, p. 414.

¹¹⁴ P. AEBISCHER, *Toponymes vaudois et fribourgeois dérivés de noms de personnes latins par le suffixe burgonde -ingos*, in *Mélanges d'histoire et de littérature offerts à Charles Gilliard*, in *Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne*, Lausanne 1944, p. 108 sqq.

¹¹⁵ Voir sur ce nom mon article *Les origines du nom de Massongex*, in *Vallesia*, vol. X (1955), pp. 59—64.

¹¹⁶ E. MURET, in E. MOTTAZ, *op. cit.*, t. II, p. 158; cf. GAMILLSCHEG, p. 84.

alors qu'une dérivation d'un nom latin est beaucoup plus simple et beaucoup moins acrobatique.

Mais si nous trouvons dans la toponymie romande des preuves évidentes de la coexistence pacifique des Romains et des Burgondes attestée d'autre part par les textes historiques; si par ailleurs on ne peut exclure, étant donné qu'après tout nous sommes mal renseignés sur le vocabulaire anthroponymique burgonde, qu'un certain nombre de nos toponymes en *-ens* peuvent être, ou des fondations alémaniques, ou des fondations burgondes dues à des hommes de cette race ayant porté des noms alémaniques ou surtout francs, nous avons encore, à mon avis, certains indices qui laissent entrevoir que ce type de formation toponymique a dû être utilisé pendant assez longtemps, jusqu'au moment au moins où les nouveaux venus abjurèrent l'arianisme pour le christianisme romain, et empruntèrent à ce dernier un certain nombre de noms de personnes. Stadelmann lui-même, en effet, a dû se résoudre à rapprocher le nom d'*Estévenens* du «nom de personne *Esteven-*» qui, dit-il, se rencontre fréquemment dans les chartes de la Suisse romande¹¹⁷. Mais le nom *Stefanus* était connu dès le début du VIII^e siècle en tout cas, puisque le *Polyptyque d'Irminon*, dressé en 818, contient quatre cas de *Stephanus*, cinq de *Stefanus* et un du féminin *Stefana*¹¹⁸. Cas qui n'est pas isolé: sans parler des *Romanens* qui, nous l'avons vu, peuvent fort bien provenir de *Romanus* et non de *Hrodman*, j'ai dit plus haut que le *Savarin* d'Ursy peut avoir *Silvanus* comme base, et que le *Créterens* de Lausanne a tout l'air d'être un dérivé de *Christinius*.

Et, puisque nous suivons ce chemin, pourquoi ne pas avouer franchement que, du fait qu'on a pu créer des toponymes en *-ingos* sur un anthroponyme latin, ou latino-chrétien, l'explication étymologique de bon nombre de noms de lieux en *-ens* ou en *-in* ne peut être fournie avec une sûreté absolue, la base pouvant être aussi bien latine que germanique? Comment choisir, par exemple, pour *Morens* entre un *Maurus* latin et un *Maur-* germanique, cela d'autant

¹¹⁷ STADELMANN, p. 71.

¹¹⁸ A. LONGNON, *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, t. I, Paris 1895, p. 255.

plus que Longnon¹¹⁹ a observé que le nom *Maurus* est «l'un des plus répandus à l'époque franque parmi les noms romains restés en usage»? Et pourquoi *Sorens* ne dériverait-il pas du latin *Saurus* plutôt que d'un **Saur-* qui représenterait la racine germanique *Sarva*¹²⁰? Liste qu'il serait facile d'allonger, et qui ne ferait que démontrer ceci, que les Burgondes qui vinrent s'installer chez nous ont sans aucun doute apprécié la civilisation qu'ils y ont trouvée et qu'ils défendaient, que beaucoup d'entre eux ont donné des noms latins, chrétiens, et sans doute aussi francs à leurs enfants. Question de mode, sans aucun doute: mais l'anthroponymie a été de tout temps sensible à la mode.

¹¹⁹ A. LONGNON, *op. cit.*, p. 351.

¹²⁰ STADELMANN, p. 93; FÖRSTEMANN, col. 1301.